



ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX au CONSEIL DEPARTEMENTAL 78

- **Etat des lieux**
- **Propositions**
- **Perspectives...**

- Septembre 2024 -



EDITO :

Réchauffement climatique, effondrement de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles, accumulation des pollutions... Il nous faut agir pour rendre nos activités écologiquement soutenables. Nationalement et localement, la CGT est engagée sur les enjeux environnementaux et sur leur articulation avec les enjeux sociaux (annexe 3).

Les enjeux environnementaux ne sont pas des sujets dissociés du reste mais en interaction permanente. Ils sont liés au mode d'organisation et interrogent le sens du travail. Ils mettent en exergue les inégalités sociales. Ils interrogent nos pratiques, nos systèmes de production, nos consommations, nos moyens de subsistance et de vie (mobilité, logement, consommation, ressources...) (annexe 2).

Au Conseil Départemental des Yvelines, tout est à construire pour que le personnel et leurs représentants soient associés pleinement à la mise en œuvre des transformations environnementales nécessaires dans le périmètre de notre collectivité et du territoire. Votre syndicat s'y engage pleinement.

Nous étudions chaque dossier avec cette lecture combinant **enjeux sociaux ET environnementaux**. Nous sommes notamment intervenus à ce titre sur des sujets comme le télétravail, le plan de formation, la déprécarisation du personnel, le temps de travail, la restauration, les outils de travail, le plan de mobilité du personnel, la proximité des services au public, les orientations budgétaires etc...

Nous prolongeons ces interventions par **une nouvelle étape recherchant une dynamique collective** pour peser dans les décisions de l'administration et des directions.

Dans cet objectif, nous mettons en œuvre une approche spécifique : le « **RADAR Travail Environnement** », outil coconstruit par la CGT et l'association « Pour un Réveil Écologique ».

Dans ce cadre, nous avons engagé **un état des lieux de notre collectivité** sur les enjeux environnementaux complété **d'une large consultation du personnel** (annexe 1).

Cette étape n'en est qu'une parmi de nombreuses autres passées, présentes et à venir. Ce n'est que dans l'engagement durable et par une démarche partagée avec le plus grand nombre que nous pourrons obtenir et construire de véritables avancées sociales et environnementales.

Nous vous restituons dans ce dossier l'état des lieux, les propositions et les perspectives... Nous vous invitons à nous rejoindre pour agir ensemble (annexe 4).

SOMMAIRE :

p. 3 - 6 : Etat des lieux
p. 7 - 9 : Propositions
p. 10 : Perspectives

ANNEXES

p. 11 – 37 : Retour de consultation du personnel
p. 38 – 39 : Les 17 Objectifs de Développement Durable
p. 40 – 43 : Extrait Feuille de Chou
p. 44 – 47 : Adhésion à la CGT



ETAT DES LIEUX

Etat des lieux des transformations environnementales mises en place au Conseil Départemental des Yvelines - Période étudiée 2023 -



*Bilan de l'évaluation des actions mises en place par le **Conseil départemental des Yvelines** pour assurer que son activité soit écologiquement soutenable - 2023*

- Zone verte : nombre de politiques environnementales essentielles bien mises en place par la collectivité
- Zone rouge : nombre de politiques environnementales essentielles qui ne sont pas mise en place ou trop partiellement.

Comment lire cet état des lieux visuel : ce visuel évalue la mise en place ou non des politiques essentielles à la transformation écologique par le Conseil Départemental des Yvelines : la mesure et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, de l'impact sur la biodiversité, de la consommation de ressources, de la mise en place de formations adaptées pour les agents, etc. Ce visuel évalue donc la politique départementale sur les enjeux environnementaux, mais absolument pas l'engagement des agents en charge de les mettre en place. L'absence de zone verte ne signifie pas automatiquement une absence d'action dans un domaine particulier, elle peut également signifier un manque de communication institutionnelle, ou une action trop partiellement déployée. C'est particulièrement le cas sur les questions de biodiversité. Cet état des lieux a été établi sur la base de critères et d'une grille de dépouillement nationale de données co-élaborée par l'UGICT- CGT et l'association « Pour un Réveil Écologique ». Sur cette base, cette évaluation a été menée par le syndicat CGT du Conseil départemental des Yvelines uniquement à partir des documents ressources de la collectivité disponibles (Rapports développement durable, Yvelines Mag, informations officielles, réunions formelles, ADEME etc.).

Nous vous livrons ici un état des lieux synthétique élaboré à partir de la grille d'étude Radar Travail Environnement.

Complété par le retour de consultation du personnel, il fait ressortir les manquements, les voies d'améliorations et les aspects positifs de la politique environnementale de la collectivité.

Deux précisions préalables sur la méthode :

En premier lieu, pour élaborer cette étude nous avons consulté de nombreux documents publics ou accessibles couvrant les années 2021 à 2023. Nous avons complété ces recherches par les informations recueillies dans le cadre d'échanges formalisés avec l'institution (réunions de concertation, instances paritaires). **Cet état des lieux 2023 n'évoque donc pas les éventuels chantiers en cours**, quand bien même ils seraient d'importance (ex : Projet de Plan de Transition Climatique prévu courant 2024), et encore moins les informations dont nous ne pouvons pas avoir connaissance faute de communication institutionnelle.

En second lieu, le distinguo entre « périmètre interne à la collectivité » et « périmètre géographique dont elle a la charge » a complexifié notre étude et les retours de consultation du personnel.

C'est bien sur les impacts directs et indirects que notre collectivité peut agir et mettre en œuvre des mesures adaptées sur l'ensemble du territoire.

Ce Radar travail et environnement montre que pour se donner les moyens de mener sa transformation écologique, le Conseil Départemental des Yvelines doit encore :

Sur le plan de l'atténuation et de l'adaptation du réchauffement climatique dans le périmètre géographique de la collectivité

- Se fixer un objectif annuel de réduction des émissions de gaz à effet de serre des activités présentes dans le périmètre géographique de la collectivité.
- Se fixer un objectif d'accroissement de la captation de carbone par la végétation et les sols dans la zone géographique dont la collectivité a la charge.
- Mettre en place un plan d'adaptation face au changement climatique pour les activités présentes dans le périmètre géographique de la collectivité.

Sur le plan de la protection de la biodiversité dans le périmètre géographique de la collectivité

- Quantifier l'impact des activités présentes sur le périmètre géographique de la collectivité sur la biodiversité.
- Mettre en place un plan global de préservation de la biodiversité dans le périmètre géographique de la collectivité – y compris en dehors des ENS - au-delà des actions plus ou moins éparses actuellement menées (plantation de lisière tel qu'en bordure RD149, végétalisation de cours de collèges, création (7) et restauration (14) de mares au sein des ENS, fauchage tardif, déploiement en cours d'indicateur biotope sur les projets immobiliers, gestion du Parc du Peuple de l'Herbe et des forêts...).
- Fixer des objectifs quantitatifs à son plan de préservation de la biodiversité.
- Analyser la dépendance des activités présentes dans le périmètre géographique de la collectivité à la préservation d'un bon état de la biodiversité, sur l'ensemble de sa chaîne de valeur.

Sur le plan de la lutte contre la pollution dans le périmètre géographique de la collectivité

- Quantifier régulièrement les rejets de polluants de l'air engendrés par les activités présentes dans le périmètre géographique de la collectivité.
- Se fixer des objectifs de réduction des rejets de polluants de l'air engendrés par les activités présentes dans le périmètre géographique de la collectivité.
- Quantifier régulièrement les rejets de polluants des eaux engendrés par les activités présentes dans le périmètre géographique de la collectivité.
- Se fixer des objectifs de réduction des rejets de polluants des eaux engendrés par les activités présentes dans le périmètre géographique de la collectivité.

Sur le plan de la réduction de consommation de ressources sur le périmètre géographique de la collectivité

- Quantifier la consommation annuelle de ressources liées aux activités présentes dans le périmètre géographique de la collectivité.
- Fixer des objectifs chiffrés de réduction de la consommation de matériaux et d'eau des activités présentes dans le périmètre géographique de la collectivité. La volonté de diminution de consommation des fluides (eau, électricité) et les effets de mesures prises (suppression d'eau chaude, mise en place de compteurs, limitation du chauffage/climatisation) doivent être mesurés, quantifiés et se traduire en objectifs chiffrés. Cette démarche est à élargir aux matières premières critiques (*matière que plusieurs facteurs (rareté, mais aussi inégalités de répartition géographique, pressions géopolitiques, etc.) rendent sujette à des pénuries à relativement brève échéance*).
- Inciter les activités présentes sur le territoire de la collectivité à évaluer la criticité des matières premières dont elles dépendent.

Sur le plan de l'implication et formation des agents

- Proposer à l'ensemble des agents une formation sur la compréhension globale des enjeux écologiques.
- Former l'ensemble des agents afin de leur donner les compétences nécessaires pour participer à la transformation écologique du périmètre de leur poste.
- Proposer régulièrement une formation sur la compréhension des enjeux écologiques aux élus de la collectivité.
- Partager systématiquement les documents élaborés par la collectivité concernant les enjeux écologiques au Comité Social Territorial (CST).
- Solliciter les représentantes et représentants élus du personnel lors de l'élaboration des mesures prises par la collectivité en tant qu'employeur pour diminuer son impact écologique.
- Consulter régulièrement les agents de la collectivité sur les enjeux environnementaux.
- Mettre en place une commission environnement - ou équivalent - dans le CST.

Sur le plan de l'impact environnemental de l'administration de la collectivité

- Se doter d'un référentiel interne listant les objectifs environnementaux qu'elle se fixe et les moyens qu'elle se donne pour les atteindre.
- Réviser les projets à fort impact d'artificialisation des sols (projet pont Achères, RD 30/RD90)
- Faire au moins tous les deux ans un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre, intégrant l'ensemble de ses émissions directes et indirectes (scopes 1, 2 et 3).
- Se fixer un objectif annuel de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre.

Certains aspects positifs sont à souligner :

- ✓ L'investissement et l'engagement de l'ensemble des professionnels en charge des missions environnementales au sein de la collectivité (Direction environnement, chargés de missions dans les autres directions, SYE...).
- ✓ La mise en place de critères écologiques pour le choix des fournisseurs, prestataires, projets... Cet aspect reste cependant à améliorer, en 2020 58% des marchés départementaux comportaient une considération environnementale. En 2022, ce chiffre est passé à 73%.
- ✓ Un bilan régulier des émissions de gaz effet de serre est réalisé et en accès public sur le site de l'ADEME. Il est élaboré par Seine Yvelines Environnement, agréé pour cette élaboration.
- ✓ La mise en place d'Assises Agroalimentaires de février à mai 2023 et l'adoption en décembre 2023 d'une politique agricole et alimentaire 2023-2027 (soutien à la transition des pratiques face aux enjeux environnementaux, circuit court pour l'approvisionnement des collèges, ...)

- ✓ Elaboration annuelle du budget développement durable en collaboration avec les directions métiers mettant en avant les impacts positifs et négatifs sur les ODD des dépenses de la collectivité.
- ✓ Dépollution de la « mer des déchets » de la plaine de Chanteloup-les-Vignes avec tri à la source (A noter : cette dépollution a été effectuée sur une période antérieure à celle étudiée par ce Radar Travail Environnement, mais l'importance de cette action est à souligner).
- ✓ Projet de renaturation de la boucle de Chanteloup-les-Vignes en collaboration avec les partenaires territoriaux
- ✓ Plan de construction de collèges durables (A noter : le projet a été fortement révisé à la baisse à l'aune des réductions budgétaires)
- ✓ Plan de végétalisation de cours de récréation en collège (A noter : le projet a été fortement révisé à la baisse à l'aune des réductions budgétaires)
- ✓ Elaboration d'un plan de mobilité en concertation, flotte de véhicule entièrement électrique, développement de l'usage de véhicules électriques en territoire, Mobilit'Y, financement Eole... (A noter : la baisse, voire suppression, de la subvention départementale aux transports scolaires des collégiens et lycéens à l'aune des réductions budgétaires).

Certains aspects sont à améliorer significativement :

- La création d'un réseau d'éco-référents à l'abandon faute de portage.
- La mise en place des fresques climats qui reste une approche partielle et n'a concerné que 24 stagiaires, et bien au-delà le développement large de formations spécifiques.
- L'implication / sensibilisation des citoyens Yvelinois est à poursuivre et renforcer (Ex : 42 animations sur les enjeux de la biodiversité en 2023, exposition mobile sur la biodiversité, animations sur les ENS, auprès des collégiens...)
- Plan vélo 2022 – 2027, il prévoit 78 km de voies cyclables supplémentaires d'ici 2027. Ce plan reste insuffisant au regard des besoins et de la cohérence du réseau.
- Plan de rénovation énergétique des bâtiments départementaux à poursuivre.
- Le portage politique : Il existe une Vice-présidence déléguée à la Biodiversité, au Climat et au Développement durable (la 12^{ème} et dernière Vice-Présidence), les enjeux environnementaux sont également intégrés dans d'autres vice-présidences. A part sur des initiatives au coup par coup, nous constatons un manque de portage politique global.
- La transversalité de l'approche : une volonté est énoncée de travail en transversalité sur ces enjeux, notamment à partir des 17 Objectifs de développement durable définis par l'ONU (cf. annexe 2 : ODD), cette volonté est à amplifier et à ériger en automatisme systémique. Cela nécessite d'améliorer la transparence sur les travaux en cours, l'accessibilité des documents ressources, et la création d'espaces de dialogue et de co-construction transverses.

Cet état des lieux 2023 des transformations environnementales mises en place au Conseil Départemental des Yvelines est évidemment synthétique. Il est complété par les retours de consultation du personnel...



Radars travail et environnement



- Conseil Départemental des Yvelines -

PROPOSITIONS

- Propositions phares du personnel pour les transformations environnementales au Département des Yvelines - Consultation mai-juin 2024 -

Une consultation bien suivie

Pour compléter l'état des lieux nous avons engagé une consultation du personnel ouverte à l'ensemble des professionnels de notre collectivité.

Près de 200 agents y ont répondu et soumis de très nombreuses propositions pour soutenir une transformation environnementale auprès de notre employeur.

Cette participation et les nombreux échanges que nous avons pu avoir, illustrent une volonté partagée par de nombreux agents de renforcer et améliorer significativement la démarche environnementale de notre collectivité.

De nombreuses propositions concrètes

Cette consultation montre un manque global en termes de formations et d'informations sur ces enjeux (cf. p.12).

Au-delà de ce besoin d'amélioration en termes de formation, l'état des lieux et la consultation du personnel ont fait émerger **plus de 760 propositions** pour une transformation écologique au CD 78.

Toutes ces propositions sont retranscrites en intégralité dans ce dossier, cf. Annexe 1.

Nous précisons que certaines de ces propositions peuvent correspondre à des actions déjà menées, ne serait-ce que partiellement, cela conforte à minima le besoin d'améliorer le niveau de communication de ce qui est fait et l'accessibilité à l'information sur ces enjeux.

21 propositions phares, dont 6 prioritaires

Nous avons analysé vos réponses et propositions afin de les regrouper par thématiques et retenir celles qui étaient les plus fréquemment citées, les plus significatives.

Une réunion de travail ouverte à l'ensemble des agents ayant répondu à cette consultation s'est tenue début septembre. Elle a permis d'approfondir ces sujets et de prendre des décisions collectives.

Collectivement, nous avons décidé de valider 21 propositions phares.

Parmi celles-ci, le groupe de travail a choisi d'en prioriser plus particulièrement 6.

21 propositions concrètes, réalistes, nécessaires...

L'Environnement doit d'abord être conçu en termes d'investissement sur l'avenir et non comme un coût pour la collectivité, nous soulignons cependant que nombre des 21 propositions retenues, notamment dans les 6 priorisées, ne représentent aucun coût pour la collectivité.

Nous vous restituons ici ces propositions synthétiquement, chacune d'entre elles étant bien entendu déclinable très concrètement.

LES 21 PROPOSITIONS PHARES

Présentation globale, des propositions équilibrées :

Ces 21 propositions retenues sont équilibrées et représentatives :

- ✓ Des mesures très concrètes, d'autres plus globales,
- ✓ Des propositions purement environnementales, d'autres articulant social et environnemental,
- ✓ Des propositions « micro » à celles « macro »,
- ✓ Des propositions agissant sur les divers enjeux environnementaux, sur le climat, la pollution, la biodiversité et/ou l'épuisement des ressources,
- ✓ Des actions internes et d'autres sur le territoire yvelinois,
- ✓ Des propositions ayant un « coût » financier positif, négatif et/ou à « coût » neutre....

6 propositions phares priorisées :

- **Agir sur la restauration** : Développer le végétarien, les produits locaux, bio à la cafétéria, limiter l'usage de plastiques (contenants, bouteille d'eau...); poursuivre et amplifier le mouvement engagé dans les collèges, développer les cuisines locales...
- **Améliorer les transports publics** : Qualité, réseau, horaires, fréquence, tarification etc. en lien avec les différents partenaires (région, collectivités, services transport...).
- **Etudier la chaîne de tri des déchets** dans tous les services pour garantir sa réalité et son efficacité.
- **Faciliter les Aménagements du Temps de Travail** diminuant les impacts environnementaux : Développer la possibilité d'ATT en semaine de 4 jours ; d'horaires de travail adaptés aux horaires de transports en commun, aux trafics...
- **Instaurer des prestations sociales incitatives** : Aide à l'acquisition de véhicule électrique, vélo musculaire, vélo électrique, soutien à la rénovation thermique, à l'installation de récupérateur d'eau...
- **Mettre en place une Commission Environnement** - ou équivalent - dans le cadre du Comité Social territorial (CST), Partager systématiquement les documents élaborés par la collectivité concernant les enjeux écologiques aux membres de cette commission (ou du CST).

15 autres propositions phares :

- **Engager un véritable portage politique des sujets environnementaux.**
- **Se doter d'un référentiel interne listant l'ensemble des objectifs environnementaux** que la collectivité se fixe et les moyens qu'elle se donne pour les atteindre
- **Mettre en place un plan global de préservation de la biodiversité** dans le périmètre géographique de la collectivité – y compris en dehors des ENS.
- **Fixer des objectifs quantitatifs à son plan de préservation de la biodiversité**
- **Fixer des objectifs chiffrés de réduction de la consommation de matériaux et d'eau** des activités présentes dans le périmètre géographique de la collectivité.
- **Fixer des objectifs de réduction des rejets de polluants de l'air et des eaux** engendrés par les activités de la collectivité
- **Se fixer un objectif annuel de réduction des émissions de gaz à effet de serre** des activités présentes dans le périmètre géographique de la collectivité.

- **Revisiter les projets à fort impact d'artificialisation des sols (routes...) en s'appuyant sur la séquence ERC** (éviter – réduire - compenser) pour prioriser l'évitement et non les supposées mesures dites de « compensation ».
- **Poursuivre et améliorer le Plan de rénovation énergétique des bâtiments** départementaux.
- **Accélérer la réduction de consommation d'énergie en interne** par l'étude et la mise en œuvre de mesures adaptées (minuteurs et/ou détecteurs de mouvements, éclairage LED, basse consommation, thermostat d'ambiance / climatisation, programmer l'extinction des lumières et écrans, politique de sensibilisation...).
- **Optimiser les ressources internes existantes**, renforcer la maintenance, favoriser le recyclage, étudier la possibilité de créer une ressourcerie en mobilier de bureau.
- **Assouplir les règles de télétravail** et développer les formations sur l'impact positif et négatif du travail en distanciel pour de bonnes pratiques.
- **Instaurer des mesures incitatives aux bonnes pratiques** : Indemnité télétravail, prime collective de service, intégration des enjeux environnementaux lors de l'évaluation professionnelle, élargissement de la prime vélo et mobilité durable, etc.
- **Proposer à l'ensemble des agents une formation sur la compréhension des enjeux écologiques.**
- **Proposer régulièrement aux élus de la collectivité une formation sur la compréhension des enjeux écologiques.**

Ces propositions sont les vôtres, le syndicat les portera en transparence :

Votre syndicat CGT s'engage à porter ces 21 propositions auprès de l'administration.

Nous portons ces 21 propositions phares avec un appui particulier pour celles priorisées collectivement. Il est entendu que l'ensemble des éléments recueillis lors de l'état des lieux et de la consultation du personnel, en particulier les plus de 760 propositions, constituent une base de données susceptible d'enrichir ces 21 propositions.

- ➔ **Nous ferons retour au personnel de l'état d'avancée de cette démarche auprès des autorités politiques et administratives de notre collectivité.**
- ➔ **Nous agissons de manière constructive et durable pour obtenir des avancées et nous nous saisissons de toutes voies d'amélioration possibles.**



Radars travail et environnement

- Conseil Départemental des Yvelines -

PERSPECTIVES

- Démarche CGT 2024 -2025 -

Au préalable, précisons que cette démarche syndicale avec vous n'est pas une finalité, mais bien un moyen et une étape parmi d'autres pour gagner les avancées nécessaires face aux enjeux sociaux et environnementaux (cf. annexe 3 sur notre démarche).

Aussi, nous porterons ces 21 propositions phares avec rigueur et volonté mais surtout nous poursuivons notre démarche globale et durable.

Par ailleurs, quelle que soit notre place au sein de la collectivité nous sommes toutes et tous concernés. Aussi, nous chercherons en permanence à fédérer autour de la volonté d'avancée face à ces enjeux.

Sur ces principes, nous nous engageons notamment sur les actions internes suivantes :

- ✓ **Porter les 21 propositions phares, dont 6 prioritaires**, décidées avec les agents suite à l'état des lieux enrichi de la consultation du personnel (dès septembre 2024)
- ✓ **Faire retour au personnel** de l'état d'avancée de cette démarche (Feuille de Chou, site internet, Heures d'Infos Syndicales...)
- ✓ **S'engager dans la durée** sur ce portage et ces retours (échéance aucune, c'est durable 😊)
- ✓ **Relancer des phases d'élaboration d'état des lieux** permettant de visualiser l'évolution de la collectivité sur ces questions (échéance prévisionnelle 2 ans)
- ✓ **Organiser une nouvelle consultation du personnel** pour mesurer l'évolution des attentes, perceptions de chacun (échéance prévisionnelle 1 ou 2 ans)
- ✓ **Organiser une conférence en 2025** ouverte à tout le personnel de la collectivité
- ✓ **Proposer des formations dédiées aux syndiqués CGT**, un cycle de formation avec cinq Webinaires CGT est notamment proposé (échéance fin 2024 et courant 2025)
- ✓ **Poursuivre la communication** sur les enjeux environnementaux et l'ensemble de notre démarche articulant enjeux sociaux et environnementaux (démarche permanente).

Nous nous engageons également à poursuivre nos actions au-delà, car il est évident que les impacts, les enjeux, les alternatives à développer dépassent largement les portes de notre collectivité. C'est pourquoi nous continuerons de nous saisir de ces questions dans leur globalité en alliant approche macro et locale.

Nous contribuons notamment à ce que soit développée la prise en compte de ces enjeux dans l'ensemble des structures CGT en territoire. A titre d'exemple, nous interviendrons dans ce sens lors du congrès CGT des ingénieurs, cadres, techniciens territoriaux, fin septembre (UFICT-CGT), lors d'une journée d'étude des syndicats yvelinois du privé et du public en novembre (UD CGT 78), lors d'une journée interprofessionnelle à la Confédération à Montreuil en novembre etc...

Nous chercherons à agir en convergence avec les autres organisations, notamment associatives.

Merci pour votre mobilisation passée, présente et future sur cet enjeu partagé...



ANNEXE 1

Perception et propositions des agents du Conseil Départemental des Yvelines *Consultation mai-juin 2024*

Nous vous livrons ici la restitution intégrale de la consultation du personnel.

Cette consultation est totalement anonyme.

Un peu moins de 200 agents ont répondu, cela correspond à près de 760 propositions exprimées. Pour en faciliter la lecture et l'exploitation nous avons dissociés les propositions multiples pour mieux faire apparaître chacune d'entre elles et avons supprimé les propositions lorsqu'elles étaient identiques et issue d'un même professionnel. En effet, de nombreux agents ont pu noter « idem » d'une question à une autre, réécrire les mêmes principes...

Sur une échelle de 1 à 5, estimez-vous être informée et informé des impacts environnementaux dont est responsable l'administration de votre collectivité ?

- Le réchauffement climatique : note moyenne 2,1
- L'effondrement de la biodiversité : note moyenne 1,9
- La raréfaction des ressources : note moyenne 1,9
- Les pollutions (de l'air, des eaux, des sols) : note moyenne 2,0

Sur une échelle de 1 à 5, estimez-vous être informée et informé des impacts environnementaux dont sont responsables les activités présentes dans le périmètre géographique dont votre collectivité a la charge ?

- Le réchauffement climatique : note moyenne 2,0
- L'effondrement de la biodiversité : note moyenne 1,9
- La raréfaction des ressources : note moyenne 1,8
- Les pollutions (de l'air, des eaux, des sols) : note moyenne 1,9

Sur une échelle de 1 à 5, pensez-vous que globalement votre travail contribue à la lutte contre...

- Le réchauffement climatique : note moyenne 1,9
- L'effondrement de la biodiversité : note moyenne 1,8
- La raréfaction des ressources : note moyenne 1,8
- Les pollutions (de l'air, des eaux, des sols) : note moyenne 1,9

Vous a-t-on déjà proposé une formation sur les enjeux écologiques en général ?

- Oui : 23%
- Non : 77%

Vous a-t-on déjà proposé une formation qui vous a apporté des compétences nécessaires pour participer à la transformation écologique de l'activité de votre collectivité ?

- Oui : 14%
- Non : 86%

Concernant ce que devrait faire l'administration de la collectivité pour diminuer ses impacts environnementaux directs

1. Former son personnel sur les enjeux environnementaux
2. Locaux mal isolés, peu de mesures pour remédier à ce désastre thermique.
3. Beaucoup de déplacements pour aller sur le territoire qui pourraient être optimiser avec d'autres services(covoiturage).
4. Utilisation plus fréquente des structures existantes sur le territoire.au plus proche des usagers(éviter les déplacements inutiles)
5. donner plus d'information et élaborer une véritable politique environnementale
6. limiter les réunions de pôle sur les autres SAS. Nous n'avons plus de salle de réunion sur le SAS de SGL. nous sommes obligés d'aller sur le SAS de Sartrouville pour les réunions de Pole. ces déplacements ne contribuent pas à limiter l'empreinte carbone...
7. Diminuer la communication par mail
8. Diminuer le nombre de logiciels
9. Proposer de donner le matériel en fin de vie aux entreprises de reconditionnement ou au public si le matériel est encore en état de fonctionnement
10. Reprendre en main les espaces verts au sein des sites du département
11. Mettre des minuteurs aux éclairages des parties communes
12. Il faudrait développer une véritable politique environnementale avec des moyens.
13. Informer les agents
14. nous proposer des vélos électriques
15. Favoriser le télétravail
16. Développer les temps de réunion en distanciel
17. arrêter les plastiques des repas (emballages) ;
18. sensibilisation renforcée à l'envoi mesure et au tri des mails
19. Mettre des minuteurs sur les ampoules cela éviterait que les personnes laissent la lumière allumée (bureau, WC...)
20. Refaire les vieux bâtiments en mettant des matières isolantes qui garderaient la chaleur l'hiver et restituerait la chaleur emmagasiné l'été et que les collaborateurs aient moins chaud.
21. Mettre plus de verdure, (arbres qui permettraient d'ombrager certains bâtiments vétustes)
22. agir sur ses bâtiments
23. privilégier le covoiturage,
24. le télétravail lors des jours de pollution,
25. augmenter si les agents le souhaitent , les jours de télétravail
26. Renforcement du télétravail
27. s'engager sérieusement
28. limiter les dossiers papier et favoriser le tout dématérialisé
29. modifier les modes d'éclairage et installer des led
30. modifier les robinets, installer des mousseurs
31. modifier les chasses d'eau et réparer les fuites
32. installer des thermostats d'ambiance pour limiter le chauffage des bâtiments
33. changer les fenêtres et isoler les bâtiments anciens
34. Proposer une plateforme de covoiturage (par site) entre le personnel serait très utile
35. Supprimer aux agents les véhicules de service qui ne servent qu'aux allers /retours - domicile/travail/domicile.
36. Privilégier le télétravail (3 jours).

37. Alors que les impressions en couleur ne sont plus possibles, il faut adresser nos envois au service reprographie, qui les ramènera sur site (en voiture). Aucune logique
38. Pour commencer, un grand travail de sensibilisation des tous les services est primordial. Encore beaucoup de pratiques de travail sont incompatibles avec les enjeux actuels de protection de la planète. De plus, les personnes en charge des travaux, les directeurs et les élus ne font pas de cet enjeux mondial un cheval de bataille par conviction, seulement parfois par opportunité. Enfin, certains projets d'un autre temps sont encore étudiés à ce jour alors que le changement de paradigme devrait être entamé, en montrant un réel engagement. Seulement, ces projets sont conservés pour faute de flatterie d'égos.
39. Arrêter de faire passer les envies politiques et le saupoudrage et avoir une VRAIE politique basée sur les besoins et pas les envies purement politiciennes
40. Installation de panneaux solaires qui pourraient fournir de l'énergie aux bâtiments afin d'être plus autonomes
41. Organiser des transports en commun vert
42. réduire l'utilisation des produits chimiques pour l'entretien
43. passer dans les bureaux le soir pour éteindre les lumières
44. multiplier les réunions et rdv en visio
45. donner des bonus salariaux aux agents qui viennent à pied ou à vélo
46. assurer effectivement le tri des déchets dans les locaux
47. trouver une solution aux capsules de café
48. INFORMER
49. Développer d'avantage le parc automobile électrique et inciter à son utilisation.
50. Offrir des primes de reconversion de véhicule en plus des malheureuses aides de l'état qui ne peuvent bénéficier qu'à ceux qui en ont les moyens.
51. Être plus vigilant sur le tri des déchets en lien avec les prestataires qui effectuent le ménage des locaux car cela ne semble pas être pris en compte (les bacs ne sont pas respectés, tout est mis dans la même poubelle au final).
52. Meilleure gestion de l'isolation des bâtiments et du chauffage (passoires thermique).
53. Prendre des mesures concrètes et nécessaires
54. Plus d'aide pour les transports en commun vs voiture pour se rendre au travail
55. Favoriser le télétravail
56. Mise en place d'une journée pour aider une asso environnementale
57. Communication sur le sujet, moins de déchet à la cafet (réutilisation de son sac / gobelet etc)
58. éteindre les lumières / ordi et écrans
59. Etudes d'impacts si pas déjà fait pour chaque projet de construction ou de rénovation Ev
60. centraliser les achats dans une grande direction des achats afin qu'il n'y ait pas de doublon et qu'il y ait une vision globale des achats pour une plus grande efficacité.
61. Concrètement nous écouter, plutôt que de cocher des cases dans des plans génériques en perdant du sens et la finalité. Exemple : "budget vert", politique de développement durable intégrant toutes les actions déjà en place, c'est de la Com et rien d'autre, formations nationales ou locales aux enjeux climatiques qui donnent l'impression d'être infantilisée et détournent les personnes de l'envie d'agir. Il faudrait d'abord écouter chacun.
62. Des exemples de mesures concrètes - Isoler les bâtiments administratifs et faire un bilan énergétique avec un plan d'action derrière –
63. Arrêter de nous envoyer dans des hôtels périphériques moins chères lors de nos déplacements car nous avons bien souvent recours à des automobiles pour y accéder faute de transports en commun.

64. - Revégétaliser les bureaux. A force d'économie, on a supprimé le personnel gérant les plantes à l'intérieur et à côté on dépense d'importantes sommes pour des murs végétalisés... Où est la cohérence ? etc.
65. Si pas déjà pratiqué : étude d'impact environnemental à chaque projet de construction ou de rénovation (route, bâtiment, etc.)
66. revoir l'usage de certain consommable à usage unique dans le domaine de la santé
67. une communication plus importante sur les impacts environnementaux des services
68. avoir des bâtiments moins énergivores
69. Favoriser les envois des courriers par mail et non par voie postale.
70. Diminuer l'utilisation du papier,
71. augmenter le télétravail pour éviter de perdre du temps sur la route et ainsi diminuer l'impact en termes de pollution ,
72. prévoir des bornes électriques pour les employés,
73. chasses d'eau économique obligatoire
74. détecteur pour la lumière .
75. Une gestion raisonnée du stockage informatique car il y a une grosse répercussion dans les data centers au niveau conso d'énergie .
76. Amplifier le recyclage au sein des entreprises .
77. Mettre le système électrique a l'arrêt quand les services sont fermés (sauf chauffage et réfrigérateurs)
78. Gratuité des transports en commun
79. Isolation des locaux de travail
80. Diminuer le chauffage de certaines parties du bâtiment,
81. éteindre davantage les lumières lorsque les locaux sont vides,
82. diminuer la consommation de papier
83. proposer davantage de télétravail lorsque c'est possible...
84. promouvoir les transports en commun, en particulier non polluants, au lieu d'organiser leur dégradation
85. Bus métiers (social, santé...) qui circulent sur le territoire passent en électrique
86. Réduire les bureaux inoccupés,
87. optimiser l'espace et le télétravail pour moins de locaux mais mieux isolés
88. Communication sur les gestes du quotidien dans le contexte professionnel et leur impact
89. Intéressement aux économies d'énergie sous forme de challenge pour le réglage de la température des bureaux par exemple
90. Arrêter de mettre des litres d'eau dans des bassins pour 3 poissons.
91. Mettre tous photocopieur en noir et blanc plus de couleurs.
92. Arrêtez d'envoyer des formulaires en trois exemplaires car a l'heure du numérique c'est pas ça.
93. Utilisez au maximum le numérique dans les écoles au lieu de photocopier car je ne vois pas pourquoi avoir investie autant d'argent pour des appareil qui devait faire en sorte de ne plus utiliser autant de papier.
94. Aidons la planète pour cela il faudrait revoir toute la chaine surtout dans les Collèges.
95. diminuer les impressions papiers,
96. favoriser le télétravail,
97. favoriser les réunions à distance pour éviter les déplacements
98. Isolation des bâtiments
99. Tri des déchets effectif
100. Suppression facilitée et définitive des mails anciens
101. Priorisation des réunions en distanciel.
102. Faciliter le tri des déchets en prenant exemple sur le tri sélectif à la maison

103. Isoler ses bâtiments
104. proposer du co voiturage ou organiser les transports des employés ou en proposant des moyens alternatifs pour se rendre au travail comme navette à l'arrivée de la gare de Versailles pour ceux qui utilisent les transports en commun pour limiter la durée des transports
105. mettre des ampoules qui détectent la présence des personnes par exemple
106. Trouver des moyens de ne pas surcharger les réseaux informatiques : campagnes de nettoyage de dossiers obsolètes.
107. Créer des espaces verts et des jardins.
108. Augment le nombre de jours de télétravail pour diminuer les déplacements des agents et l'utilisation des ressources énergétiques sur site.
109. Mettre en place des transports locaux (navettes électriques de banlieue à banlieue, et de site à site sur les villes où se trouvent plusieurs de nos sites) pour abandonner plus facilement l'usage du véhicule individuel
110. Partager des chiffres sur l'impact environnemental, écologique et sociétal de chaque geste quotidien (selon les métiers)
111. Rendre plus systématique le covoiturage avec les véhicules de service (3 agents du même service, 3 véhicules pour se rendre à l'autre bout du Département pour la même réunion !!)
112. proposer plus de travail .
113. Avoir des bâtiments en meilleur état et ne pas les laisser se dégrader
114. Échanger avec ses collaborateurs de catégorie C qui sont réellement les petites mains.
115. recherche de solution énergétique alternative sur tous les bâtiments : panneaux solaires, récupérateur d'eau...
116. mise en place systématique de solution de compost
117. augmentation du télétravail
118. -la collectivité devrait soutenir une certaine fréquence et ponctualité des transports en commun, surtout s'agissant de trajet scolaire (collèges notamment)
119. -la collectivité devrait être vigilant sur la distance entre la résidence de l'agent et l'adresse professionnelle : être à l'écoute de l'agent qui souhaite une mobilité pour rapprochement de domicile, cette écoute devrait primer.
120. Une meilleure utilisation des immeubles mise à leur disposition. Actuellement, tous les 5 ans il y a un nouveau projet urbanisme mise en place (par exemple déménagement des services)
121. Jusqu'à l'année dernière, nous avons un réseau des éco-référents porté par notre DRH : 1 agent par direction, dont la mission était de sensibiliser ses collègues aux enjeux de la transition écologique, de la pollution, etc. Il y avait une bonne dynamique, qui s'est malheureusement arrêtée à la suite du changement de DRH. Il faudrait remettre en place ce réseau afin de pouvoir continuer à changer les choses de l'intérieur et à mobiliser les collaborateurs sur ces sujets.
122. Continuer à déployer le budget vert porté par la DFE, le plan mobilité, le calcul des projets par ODD, etc.
123. télétravail,
124. matériel recyclable,
125. compost
126. Rénovation thermique des bâtiments de travail du personnel
127. Former et impliquer son personnel dans la transition écologique (ex: former le personnel à animer des Fresque du climat, Atelier 2 tonnes,)
128. Informer et impliquer la population yvelinoise dans la transition écologique
129. Inclure des clauses écologiques dans tous les marchés passés par le Département

130. diminution des aller et retour entre domicile et travail pour limiter la pollution et l'utilisation des véhicules
131. Continuer les travaux des éco référents ;)
132. Meilleure isolation des locaux,
133. sensibilisation du personnel sur la consommation d'énergie liée au chauffage, au cout économique et environnemental de la climatisation des locaux.
134. De proposer la mise en place de vélos (électrique) aux agents pour ceux qui le peuvent et qui sont proches de leur domicile.
135. De permettre aux agents d'avoir principalement, des véhicules électriques pour se déplacer.
136. meilleure information sur le tri des déchets pour les agents mais aussi les équipes de ménages
137. avoir un regard sur les produits utilisés pour les nettoyages des bâtiments
138. avoir une information sur les dépenses énergétique du bâtiment occupé
139. sensibilisation plus importante aux impacts environnementaux pour les agents
140. réduire les déplacements (exemple semaine de 4 jours)
141. plus de voitures électriques,
142. modifier le type de chauffage des bâtiments,
143. privilégier les teams pour les réunions, les synthèses, ce qui commence à être fait d'ailleurs,
144. réduire au maximum l'utilisation du papier ,
145. Limiter l'usage des mails = moins de mails et moins de destinataires Limiter le stockage des documents = supprimer les documents inutiles, ne pas conserver X fois le même document, ne pas conserver les pièces jointes dans les messageries
146. Trier les déchets
147. Interdire à la cgt-cd78 de publier des tracts en papier et en couleur. Que d'arbres abattus et quel emprente carbone et de se recentrer sur son cœur de missions.
148. trier et valoriser les déchets de la collectivité (ce qui n'est pas correctement fait aujourd'hui)
149. Travaux (routes...) : revisiter la séquences ERC (éviter réduire compenser) pour prioriser l'évitement et non de compensations qui ne compensent rien des destructions entreprises
150. insister sur l'importance d'utiliser les transports en commun ou le vélo (par ex pour aller à des RdV de travail...).
151. vélo : faciliter la recharge des batteries avec un libre-service au rez-de-chaussée où recharger sa batterie sans devoir l'emmenner ds les étages
152. installer des détecteurs de mouvements pour l'éclairage qui restent en permanence allumés dans certains lieux
153. faire un audit de rénovation énergétique de tous les lieux d'exercice dont le département est propriétaire etc.
154. économie d'énergie,
155. isolation des bâtiments,
156. gestion des déchets recyclables
157. Meilleur entretien/isolation des bâtiments (fenêtres anciennes avec passage d'air...),
158. mise en place de mousseurs au niveau des robinets...,
159. éclairages à revoir : mettre des ampoules LED, basse consommation...,
160. éclairages parkings extérieurs solaires à favoriser...
161. Mise en place d'outils numériques d'archivages instantanés au niveau des logiciels et autres, au bout d'un certain temps d'inactivité sur un dossier.
162. Installer des récupérateurs d'eau de pluie pour l'arrosage des plantes,

163. Installer des bacs de compostage pour limiter les déchets...
164. aller au bout des poubelles de tri mises en place dans chaque service mais finissant dans le même conteneur à ordures.
165. Limiter les déplacements des professionnels à diverses réunions internes ou externes pouvant se faire en visio et optimiser le temps/l'organisation des réunions...
166. Travailler autour de la "pollution numérique"
167. Réduire la multiplication des outils/logiciels
168. Sensibiliser les professionnels sur les économies d'énergie : éteindre les lumières, mise en veille des photocopieurs avant de partir...
169. Favoriser des prises multiples avec bouton d'arrêt central ou autre...
170. Revoir l'équipement électroménager sur les sites anciens, consommant plus d'énergie...
171. Favoriser l'utilisation de transports en communs pour certains déplacements type réunions plutôt que des véhicules personnels ou de service ...
172. Les mesurer, dans un premier temps, puis informer sur les aspects les plus impactants en proposant des solutions
173. limiter les déplacements , encourager le télétravail
174. Concernant le chauffage : nous avons des bâtiments qui ne sont isolés. Nous avons un chauffage défectueux. Pour pouvoir travailler correctement on utilise des chauffages individuels très énergivore. Je ne vois pas les économies...
175. Mieux sensibiliser le personnel aux bons gestes de réduction des impacts environnementaux.
176. DE façon plus "pratique" : Faire appliquer les gestes simples de réduction des consommations énergétiques (éteindre les lumières dans locaux inoccupés, faire appliquer interdiction des chauffages d'appoint dans les bureaux).
177. En parallèle, travailler sur le bâti (isolation...).
178. Limiter les emails inutiles ou faisant doublon.
179. Favoriser les déplacements en vélo (domicile/ travail mais aussi déplacements professionnels) : installer garage à vélo par exemple.
180. Rénover les bâtiments qui parfois sont à la limite d'être des passoires thermiques, isolations, changement de fenêtres notamment.
 - a. Ne pas acquérir de gros SUV comme véhicules de fonctions, le président et les directeurs sont censés montrer l'exemple...
 - b. Mettre en place des navettes avec des véhicules électriques entre le central et Alpha, voire les TAD
 - c. Informer les agents sous forma graphique par service
 - d. proposer des améliorations sur les temps de travail au bureau TLTV et/ou semaine à 4 jour pleins
 - e. avoir des objectifs tenables dans le cadre du travail sans mettre
181. avoir des locaux mieux entretenus et isolés se soucier des fuites d'eau qu'il y a régulièrement dans le parking
182. mettre des fontaines à eau à tous les étages
183. la semaine à quatre jours généralisée avec du télétravail aussi inclus. Elle permettrait un jour de fermeture des services. à la clé une réduction de la consommation en eau et chauffage. Puis une réduction des énergies fossiles en limitant les déplacements vers les lieux de travail.
184. Adopter plus un comportement écologique
185. Cesser le financement des grands projets routiers
186. organiser le tri des déchets
187. Circuit court et repas bio pour la restauration scolaire
188. aménagement de récupérateur d'eau,

189. limitation et programmation de la température des locaux
190. Faciliter l'accès à la flotte de véhicules électriques en tous points du département car aller charger un véhicule à 40 km de son domicile pour effectuer un déplacement professionnel n'est pas de réduire l'empreinte carbone.
191. Faire le choix de bâtiments labélisés basse consommation, moins énergivores en chauffage, climatisation. Exemple d'Alpha où l'énorme puit central et l'absence d'isolation de la toiture sont un gouffre à chauffage, où il fait froid l'hiver dans les open-spaces et trop chaud l'été derrière les vitres exposées sud générant une surconsommation de climatisation.
192. Moderniser les équipements informatiques pour réduire les consommations d'énergie électrique : vieux téléphones ou ordinateurs = recharges fréquentes voire branchement permanent.
193. La restauration en collège est un levier fort pour agir sur les impacts environnementaux. La loi EGALIM impose aux gestionnaires de restaurants collectifs publics de proposer 50 % de produits de qualité et durables, dont 20 % biologiques. La consommation de viande a un impact environnemental fort. Il est important de développer les produits bio, les circuits courts, de soutenir les producteurs agricoles locaux œuvrant pour la transition écologique. Le marché de restauration confié à SODEXO avec uniformisation des achats de produits à l'échelle des Yvelines vise à une égalité de consommation de même qualité nutritionnelle sur l'ensemble des collèges. Ce système uniformisé pose problème car la massification des achats amène les producteurs à développer de la monoculture à échelle industrielle pour pouvoir répondre aux appels d'offre et fournir à une échelle départementale. La monoculture dégrade les sols, induit un recours accru aux pesticides, à l'engrais, à l'eau, diminue la biodiversité, dont les pollinisateurs. Le département pourrait adosser la restauration de collèges à des producteurs en territoire et privilégier .
194. Développer la possibilité de compost en collège.
195. Développer les projets de végétalisation des collèges
196. Faciliter et organiser la remontée d'alertes environnementales sur les politiques de la collectivité et de ses établissements
197. Développer les formations sur ces thématiques pour toutes et tous (agents de terrain, encadrement, direction, conseillers départementaux) de la sensibilisation à l'expertise.
198. Fixer des objectifs départementaux annuels (biodiversité, épuisement ressources, EGES...). Communiquer en transparence sur ces objectifs.
199. Avoir un portage politique fort sur ces enjeux et l'ériger en « culture d'entreprise ».
200. Créer une commission environnementale, instance associant représentants du personnel et représentants de l'administration, commission en charge du suivi des objectifs annuels fixés, des dispositifs ad hoc (plan mobilité, plan sobriété, stratégie environnementale, plan transition énergétique...) et de tous sujets liés aux enjeux environnementaux.
201. S'engager dans l'élaboration d'un accord collectif négocié sur ce sujet
202. Suspendre des projets routiers à forts impacts (RD30/RD190)
203. Revisiter le plan vélo pour développer une cohérence globale de réseau et trajets.
204. Avant tout projets et réorganisations, systématiser une étude sous le prisme des 17 objectifs mondiaux Agenda 2030
205. Renforcer les SDIS, services de plus en plus confrontés à la gestion des catastrophes naturelles
206. Renforcer les services voiries à l'EPI pour mieux gérer le fauchage tardif en limitant l'usage intensif de tracteurs et l'usure professionnelle
207. Positionner la direction environnement comme acteur central et transverse des politiques publiques départementales avec les moyens dédiés suffisants et adaptés, en lien avec Seine Yvelines environnement,

208. Développer les projets de sauvegarde et de valorisation des forêts et ENS, notamment par l'acquisition de parcelles à préserver
209. Intégrer des objectifs environnementaux dans les évaluations professionnelles, intégrer une évaluation sur l'atteinte d'objectifs en matière de transformation écologique, dans le cadre de l'entretien professionnel
210. Valoriser l'engagement des agents sur les questions environnementale (à titre d'exemple une collectivité redistribue une partie des coûts d'électricité économisé à son personnel).
211. Organiser une étude des trajets du personnel et de l'opportunité de développer des navettes collectives pour les agents travaillant sur des sites importants (alpha, Mignot)
212. Revoir le recours à un camion diesel qui collecte les déchets à compost dans l'ensemble des collèges des Yvelines pour faire de la méthanisation.
213. Faciliter les Aménagements du Temps de Travail qui diminuent les EGES (ex : ATT en semaines 4 jours ; horaires de travail adaptés aux horaires de transports en commun)
214. Assouplir les règles de télétravail et inciter à son développement (mise en œuvre d'une indemnité forfaitaire pour télétravail)
215. Sur les bâtiments dont la collectivité est propriétaire effectuer les isolations thermiques, revoir les modes de production de chauffage.
216. Avoir une politique à long terme.
217. sur le tri des déchets, tout est à revoir, même quand il y a du tri, la société de ménage met tout dans le même sac, c'est décourageant et cela n'incite pas à trier. Avoir une politique éducative des agents qui ne respectent pas le tri. Par exemple, certains viennent mettre dans les poubelles cartons et papiers autre chose donc les efforts fait sont nuls tout se retrouve au final dans une seule et même poubelle. Il faudrait commencer par une campagne quand tu tries, tu tries bien sinon tu ne tries pas !
218. favoriser vraiment le vélo pour le déplacement domicile -travail: Actuellement il existe une aide financière si on utilise le vélo 4 jours sur 5 toute l'année y compris l'hiver , ce qui en pratique est difficile .
219. inciter à ne faire que les trajets indispensables : pour beaucoup, un véhicule électrique ne pollue pas
220. mieux gérer le chauffage des bâtiments : parfois il faut ouvrir les fenêtres en hiver tellement il fait chaud
221. Vraie stratégie RSE à destination des agents (sensibilisation & information) et des bâtiments (déchets, repas, transports, rénovation énergétique, achats - programmée sur le court et moyen terme et avec de la visibilité donnée à ces actions.
222. développer le télétravail
223. réduire les déplacements pour des permanences à la demi-journée privilégier les journées entières
224. Encourager la semaine de 4 jours plutôt que de freiner ce dispositif.
225. Installer des machines à eau sur TOUS les sites.
226. Arrêter de vendre des bouteilles d'eau en plastique (par exemple à la cafétéria de Guyancourt) alors qu'à cet endroit justement il y a des fontaines à eau.
227. Distribuer des gourdes, bouteilles recyclées et réutilisables pour que les personnes n'utilisent de gobelets.
228. Avoir une politique environnementale en arrêtant les projets de construction routière ou immobilière.
229. Utiliser les logements qui appartiennent aux départements et qui ne sont pas utilisés ou trop peu. (Par exemple en loger des gens dans le besoin, en donnant accès à des locaux pour des associations écologistes...)

230. Sensibiliser les jeunes à la nécessité de prendre soin de la planète. En créant par exemple des jardins partagés pour faire pousser des légumes, fruits, herbes... dont des collégiens pourrait s'occuper.
231. Servir moins de viandes et moins de poissons dans chaque "restaurent cafet" que ce soit à Versailles, Guyancourt ou dans les collèges et autres.
232. Faire une aide pour que les employés du département puissent changer leur véhicule thermique pour des électrique.
233. Avoir la possibilité de charger (gratuitement ou a moindre cout) son véhicule perso électrique sur son lieu de travail.
234. S'intéresser de prêt sur le tri des déchets. Car le département n'a investi que dans la communication avec de belles poubelles, qui finissent pourtant toute dans la même grosse poubelle de dehors. Ce n'est pas sérieux.
235. Pour diminuer ses impacts environnementaux, l'administration devrait considérer l'environnement comme un enjeux majeur. Il serait intéressant de réfléchir à la manière d'introduire cette thématique dans nos métiers respectifs.
236. Modernisation des bâtiments avec régulation des chauffages et lumières.
237. Développement des réunions en visio pour limiter les déplacements des collaborateurs.
238. Arrêtez de déforester pour construire des routes bétonnées
239. Interdire la chasse pour maintenir la biodiversité.
240. Proposer davantage de plats végétariens dans les cantines professionnelles et les collèges.
241. Plus de réunion d'information et de sensibilisation à destination des agents.
242. Afin de déterminer des propositions, il faudrait pouvoir déjà être informé plus précisément sur l'impact de la collectivité sur les différents items
243. Investir pour que les locaux occupés ne soient plus des passoires thermiques afin de réduire la consommation d'énergie et la déperdition d'énergie
244. Favoriser le Télétravail.
245. Appliquer le protocole d'Aménagement du temps de travail et ainsi réduire les Allers/Retours domicile/travail
246. Rénovation des bâtiments qui sont des passoires thermiques
247. Instaurer la semaine de 4 jours de travail (en conservant à minima 2 jours de télétravail) réduirait les déplacements. Cette solution aurait un impact bénéfique sur la pollution induite par les moyens de transport.
248. Notamment: Entretenir régulièrement les bâtiments dont la collectivité est en charge, particulièrement les bâtiments anciens, voire très anciens (historiques), qui sont de vraies passoires climatiques (huisseries plus étanches, toitures non révisées ni contrôlées, réseaux de gouttières percés voire incomplets, fuites non réparées sur les réseaux d'eau...). Des contrôles préventifs réguliers permettraient d'anticiper les difficultés, plutôt que d'attendre qu'elles se produisent, créent des dégâts et que leur réparation soit bien plus coûteuse.
249. il faut privilège les envoyer des documents par mail , à la place des impressions .
250. regrouper certains collaborateurs dans les mêmes lieux afin de favoriser la transversalité, éviter les pertes de temps en déplacements. Vendre certains biens immobiliers inoccupés
251. Sensibiliser le personnel sur l'impact de ses pratiques professionnelles (utilisation des mails, photocopies inutiles, déplacements...)
252. Informer sur les alternatives et proposer des actions de prévention
253. Solliciter et fédérer le personnel dans des initiatives écologiques
254. Intégrer des objectifs "écologiques" dans le management et la gestion des services : objectifs concrets, mesurables
255. prendre des décisions qui ont vraiment un sens

- 256. Mettre en place du matériel adapter ,les bonnes matières qui ne pollue pas,
- 257. des bacs à composte dans chaque établissement scolaire ,
- 258. dans les cantines scolaires d'avantage de bio dans la nourriture.
- 259. moins de produits nocifs pour le nettoyage,
- 260. organiser des formations sur la fresque du climat avec des parents ,profs,élèves pour d'avantages de sensibilisation .
- 261. Privilégier l'humain au lieu de privilégier des technologies.
- 262. Intégrer les activités de diminution des impacts environnementaux au objectifs professionnels
- 263. Échanger avec ses collaborateurs qui sont sur le terrain non dans des bureaux à refaire le monde
- 264. barème type DPE à créer pour visualiser l'effort réel des collectivités territoriales.
- 265. être encouragé financièrement quand on contribue à faire faire des économies à la collectivité (télétravail, co-voiturage, vélo, TC, jardin d'entreprise, nombre d'impression papier à la baisse, ...)
- 266. jours offerts pour engagement écologique au sein de la collectivité (nettoyage, plantation, aménagement, ...)
- 267. goodies écologiques (bocaux pour vrac, graines à planter, bon d'achat pour pièges à frelons asiatiques,
- 268. Plus de tltv
- 269. Prise en charge transport à 100%
- 270. Proposer des moyens de transport alternatif à ses employés en participant à l'achat par ex de vélo
- 271. En adaptant ses locaux par exemple ampoule qui s'éteint lorsque l'on quitte la pièce,
- 272. poubelle tri sélectif y compris verres
- 273. Favoriser le télétravail
- 274. Préserver les espaces de nature.
- 275. Mobiliser et mettre en œuvre les économies d'énergie et le recyclage.
- 276. Mettre à disposition plus de bornes de recharge pour les véhicules électriques. Développer le parc auto électrique.
- 277. Aménager et entretenir les pistes cyclables.
- 278. Peut-être chaque commune devrait être en mesure de faire parvenir les informations dans les journaux locaux et dans les écoles et collèges etc.
- 279. Les lister, les exposer. Pour notre part, très nombreux déplacements en voiture. Ne sais pas comment y remédier car l'institution est éloignée, l'offre de soin se rarefie...

Concernant ce que devrait faire la collectivité pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre dont sont responsables les activités présentes dans son périmètre géographique

- 1. Limiter les déplacements professionnels par un assouplissement des règles de temps de travail (télétravail, semaine 4 jours...)
- 2. Un programme de changement des moyens de chauffage sur les anciens bâtiments appartenant au département devrait être pris en compte dans le budget départemental.
- 3. Aucune création de bâtiments communaux subventionnées par le département s'is ne sont pas vertueux.
- 4. notre bâtiment, 9 sur Armagis à Saint Germain en Laye semble être une passoire thermique. froid en hiver, chaud en été. une réflexion autour de l'isolation du bâtiment s'avère nécessaire. Par ailleurs, il ne m'apparait pas nécessaire d'avoir de l'eau chaude. la suppression de l'eau chaude permettrait d'une part des économies financières et d'autre part un pas écologique.

5. plus de projets verts exemple dans la construction des nouveaux bâtiments, des collèges
6. mieux isoler les bâtiments, aucune isolation pour les fenestres actuellement; très froid l'hiver et très chaud l'été
7. Privilégier les matériaux de construction à moindre émissions de gaz à effet de serre
8. déménager dans locaux mieux isolés
9. mettre des pompes à chaleur dans les bâtiments
10. pourquoi pas créer une plateforme de covoiturage au niveau du département. Je vis dans l'eure, à proximité de mon lieu de travail à Bonnières sur seine, j'aimerais pouvoir proposer, et que l'on me propose, de covoiturer
11. favoriser les circuits courts pour l'alimentation
12. Favoriser avec des mesures réelles et d'ampleur l'utilisation du vélo pour se rendre au travail avec la mise en place d'un vrai parking vélo conséquent, de qualité et sécurisé. Mettre en place une flotte de vélos qualitatifs, mécaniques et/ou à assistance électrique, réservables par les agents pour les déplacements professionnels
13. rien de plus que ce qu'elle fait déjà
14. C'est à l'Etat de prendre ses responsabilités. Les actions conduites par le Département ne peuvent suffire. Des mesures de soutien à la transition écologique ont été encouragées par le Département mais le contexte budgétaire ne permettra vraisemblablement pas du tout de tenir les ambitions affichées ces dernières mois/années.
15. améliorer les transports publics (qualité, horaires, fréquence, prix). Attention: sans ça, nous ne gagnerons pas le défi du réchauffement. verdir et réensauvager
16. Développer sur tout ces bâtiments de champs de production d'électricité solaire.
17. Prendre des mesures concrètes et nécessaires Il faut évaluer les activités
18. Replanter des arbres (fruitiers notamment).
19. Créer des parkings couverts et toits végétalisés.
20. Dé imperméabiliser les sols.
21. Concrètement nous écouter, plutôt que de cocher des cases dans des plans génériques en perdant du sens et la finalité. Exemple : "budget vert", politique de développement durable intégrant toutes les actions déjà en place, c'est de la Com et rien d'autre, formations nationales ou locales aux enjeux climatiques qui donnent l'impression d'être infantilisée et détournent les personnes de l'envie d'agir. Il faudrait d'abord écouter chacun. Des exemples de mesures concrètes - Isoler les bâtiments administratifs et faire un bilan énergétique avec un plan d'action derrière - Arrêter de nous envoyer dans des hôtels périphériques moins chères lors de nos déplacements car nous avons bien souvent recours à des automobiles pour y accéder faute de transports en commun. - Revégétaliser les bureaux. A force d'économie, on a supprimé le personnel gérant les plantes à l'intérieur et à côté on dépense d'importantes sommes pour des murs végétalisés... Où est la cohérence ? etc.
22. Trop de voitures en circulation en heure de pointe. Possibilité d'horaires décalés ?
23. Cumul possible de l'indemnité kilométrique vélo pass naviguo.
24. Promotion du covoiturage entre collègues.
25. Prévenir les excès d'utilisation de la climatisation en été et du chauffage en hiver. Par exemple, fréquemment on retrouve la clim ou le chauffage qui tournent à fond dans une salle de réunion vide ! Y a-t-il moyen de couper le chauffage/climatisation automatiquement quand la salle de réunion se vide par un système de détection de présence ?
26. Favoriser la rénovation des bâtiments pour réduire la consommation de gaz et d'électricité. Installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments appartenant à la collectivité
27. Végétaliser et arborer les espaces publics
28. Mettre en place des mesures incitatives pour améliorer la production alimentaire local bio
29. isolation des batiments publiques et privés

30. Bassines d'eau
31. végétalisation des villes
32. transports en commun gratuit et développement
33. Isolation des locaux.
34. Développement de transports en commun qui fonctionnent.
35. Arrêt du tout voiture dans les plans de développement urbain et interurbain.
36. Développement de zones piétonnes
37. diminuer le chauffage des bâtiments,
38. éteindre les lumières inutiles,
39. proposer davantage de missions télétravaillables,
40. diminuer la consommation de papier
41. végétaliser
42. Mise en place de référents en charge de contrôler ce qui est mis en œuvre pour éviter le gâchis environnemental.
43. Subventionner uniquement des projets "bâtiments passifs" hors bâtiments patrimoniaux
44. Subventionner la création de parc et espace verts en ville pour réaliser une trame verte urbaine
45. Développer les parkings relais
46. Développer des réseaux de transports en commun moins centralisés
47. favoriser les transports en commun et proposer des bilans énergétiques gratuit des habitations et des entreprises
48. Bâtiments vétustes et mal isolés (de l'air passe au niveau des fenêtres)
49. Encourager les activités à faibles émissions à effet de serre.
50. Améliorer l'aménagement du territoires (route, pistes cyclables et voies ferrées) pour faciliter les mobilités douces (vélos, trottinettes, tram...) il reste beaucoup de zones où la pratique sécurisée du vélo est impossible ou dangereuse. Des secteurs où les habitants sont tributaires de leurs voitures pour les déplacements du quotidien.
51. Encourager les circuit courts pour les repas de cantines et maison de retraites en facilitant l'installation de la culture maraichère bio et en cuisinant les repas sur place plutôt que l'externalisation auprès de sociétés privées moins regardantes sur les questions environnementales.
52. contribuer à améliorer l'isolation des bâtiments de bureau (et habitations en général)
53. favoriser le déploiement de modes de chauffage moins énergivores et polluants
54. accompagner le développement durable à l'échelle des entreprises et des particuliers (incentives, formations, moyens...)
55. rendre systématique l'utilisation de véhicules électrique et en covoiturage et non en mode voiture de fonction
56. Favoriser des trajets domicile-travail court pour éviter d'avoir de 2 h de trajet à effectuer par jour (A/R)
57. Travail de 4 jours
58. prévoir une rénovation de l'ensemble du parc immobilier de la collectivité nécessitant meilleure isolation notamment
59. réfléchir au recyclage du matériel informatique (PC, smartphone, imprimantes, etc)
60. soutien à l'agriculture locale et bio, notamment au niveau des cantines scolaires et d'entreprise
61. mettre en place une collecte des médicaments périmés non utilisés au sein même des collectivités ou bien confirmer un partenariat avec les pharmacies (médicaments des PMI et centres de santé sexuelles)
62. Agir sur les transports des collégiens, la cantine scolaire des collègues
63. Installation de panneaux solaire sur les sites du Département
64. Changement des systèmes de chauffage des sites du Département

65. Soutien des acteurs économiques locaux, lorsqu'ils mettent en place des actions de réduction des GES (subventions sous condition)
66. valoriser les déplacements professionnels en transport en commun
67. investir dans la réhabilitation des locaux de travail afin d'éviter de travailler dans des bâtiments qui sont des "passoires thermiques"
68. Aider financièrement les agents qui souhaitent investir dans un véhicule non polluant (vélo ou voiture électrique)
69. Procéder à un plan de transition énergétique
70. inciter le personnel à utiliser les transports en commun (ou le vélo) en participant à une meilleure indemnisation. Pour les déplacements à vélo, à l'heure actuelle seuls les vélos à assistance électriques bénéficient d'une aide financière lors de l'achat, il faudrait étendre cette aide aux vélos sans assistance électrique.
71. De faire les travaux nécessaires sur les bâtiments (locaux) où sont nos bureaux(panneaux solaires; mais aussi les isolations (vitres);
72. de proposer des fontaines à eau pour éviter d'acheter les bouteilles en plastique.
73. De proposer des "paniers" (produits locaux) des producteurs de la ville et ainsi, pour inciter les agents à consommer différemment.
74. faire un état des lieux des différents bâtiments sur leur consommation énergétique et en découler des politiques sur le bâti
75. information aux agents et comment chacun personnellement peut aider à diminuer sa consommation énergétique, s'interroger comment travailler, faire des visites à domicile qd les températures seront très élevées, comment accueillir le public tables rondes pourraient se mettre en place
76. maintenir ou augmenter le télétravail quand c'est possible.
77. utiliser et inciter à des moyens de locomotions propres vélo, véhicules zéro émissions.
78. Limiter nos déplacements quand cela est possible.
79. Limitation de la climatisation dans les locaux l'été.
80. lorsqu'il fait chaud dans les bâtiments administratifs , il y a une utilisation massive de ventilateur individuel qui consomme beaucoup d'électricité , mettre des pompes à chaleur clim consommerait moins et permettrait de travailler dans de meilleures conditions
81. Promouvoir les transports en commun et le covoiturage
82. développer le végétarien et local (bio) à la cafétéria
83. encourager l'utilisation des transports en commun et velo pendant le travail (RV...)
84. Entretien/isolation/ investissement des bâtiments.
85. Sensibilisation des professionnels aux économies d'énergie.
86. Installation de panneaux solaires sur sites, de luminaires solaires.
87. Sensibiliser et favoriser les écogestes autour de l'énergie, de produits d'entretiens notamment utilisés dans les espaces repas (produits ménagers...)
88. Revoir les modes de transports et optimiser les déplacements de chacun...
89. Isolation des bâtiments,
90. développement des transports en commun de type train et tramway dès que possible
91. Faciliter les moyens de transport économe
92. limiter les déplacements ,
93. Limiter l'utilisation du papier
94. Il faudrait que les bâtiments soient mieux isolés et que sur les toits nous récupérons l'énergie solaire et la convertir pour pouvoir l'utiliser pour se chauffer correctement et l'utiliser pour les ordinateurs et photocopieurs... Ce qui nous permettrait de vivre en auto-suffisance.
95. Meilleure isolation des bâtiments
96. Meilleure isolation des bâtiments

97. Changement des fenêtres
98. Utilisation du solaire
99. mettre à disposition des véhicules électrique mais surtout avoir des bornes de recharge et pouvoir recharger sur n'importe quel site (ce n'est pas le cas actuellement). la possibilité de branché sont véhicule personnel moyennant une petite participation. de mon point de vue une collectivité doit initier un mouvement , être un précurseur afin que tous puissent tendre vers de la mobilité sans CO2
100. Effectuer une information générale sur la consommation de l'eau et de l'énergie
101. transition énergétique massive des bâtiments publics ;
102. décarbonation totale des moyens de transports ;
103. mesures dissuasives transports routier
104. déjà commencer à trier ses déchets à plus grandes échelles
105. Fixer des clauses environnementales dans tous les marchés publics et assurer le contrôle de l'exécution.
106. Prioriser les achats sur le territoire : exemple des denrées alimentaires pour les cantines des collèges et la restauration pour le personnel,
107. Renforcer la maintenance et favoriser le recyclage : créer une ressourcerie en mobilier de bureau.
108. Promouvoir des bonnes pratiques lors d'octroi de subventions : interventions pédagogiques pour réduire les charges et changer les comportements. Exemples : action de sensibilisation des publics dans les ESSMS financés (dépenses eau, électricité, chauffage, recyclage...), organiser des sorties en vélo avec les collégiens pour faire découvrir les pistes cyclables et la biodiversité.
109. Rejeter les demandes de subventions qui contribuent à la bétonisation des sols et décréter la préservation des espaces naturels.
110. Contribuer au verdissement des espaces publiques dans les projets de réaménagement des territoires subventionnés (routes et autres aménagements).
111. Aider les communes à remplacer les réseaux d'eau vétustes pour éviter les fuites d'eau potable.
112. Aider à l'installation de dispositifs domestiques de récupération des eaux pluviales.
113. Aider au développement de l'agriculture intégrée et biologique sur le territoire départemental en partenariat avec l'INRA.
114. Engager une politique volontariste d'aménagement du territoire vers les circulations douces, et les transports en commun
115. Développer la mise à disposition de vélo musculaire et électrique, ainsi que de VTT (au regard de besoins spécifiques) pour les agents du département et l'étendre au-delà, ainsi que les ateliers réparations/entretiens
116. Engager un projet de transports en commun gratuits en partenariat avec les divers partenaires (région, collectivités, services transport...)
117. Intégrer systématiquement les enjeux sur les EGES dans les cahiers des charges des appels d'offre
118. Conditionner le soutien du CD 78 à des conditions environnementales.
119. Organiser des conférences, séminaires, formation, gratuits pour la population et les entrepreneurs locaux.
120. Favoriser la production de bâtiment à zéro émission dans les aides à la pierre et les subventions à la construction. La collectivité doit montrer l'exemple sur ses propres bâtiments.
121. Favoriser la non-artificialisation des sols, être force de proposition sur comment densifier la production de logements nécessaires tout en permettant un cadre de vie le plus agréable possible et avec des espaces verts.

122. Favoriser la réalisation de voies douces sécurisées et des lieux sécurisés pour y entreposer son vélo, développer dans ses propres bâtiments des espaces de douches et vestiaires pour pouvoir se changer après un trajet à vélo.
123. Pour économiser l'énergie mettre en place des détecteurs pour les lumières, programmer les téléviseurs ou autres appareils pour un arrêt automatique après utilisation.
124. sur les bâtiments qui accueillent que des personnels pouvant assurer leurs missions en télétravail, imposer un jour de télétravail commun pour fermer le bâtiment et ne pas avoir à chauffer, éclairer etc...
125. utiliser tous les moyens possibles (la carotte ou le baton!) pour que les bâtiments notamment publics soient mieux isolés ,
126. inciter les gens à moins consommer et plutôt en local , moins se déplacer etc...
127. Le CD78 pourrait se positionner clairement dans les avis qu'il formule au sein des diverses instances locales et à travers les financements qu'il verse sur : l'urbanisme (réduire l'artificialisation, les centres commerciaux, les bâtiments de services publics, etc.), les transports (transports en commun et vélo), la préservation de l'eau, la protection de la biodiversité, les pratiques agricoles...
128. Vérifier l'isolation des bâtiments, éviter les open space
129. Arrêtez de financer et de construire des nouvelles routes et autoroutes.
130. Construction de VRAI pistes cyclables. Ou les cyclistes peuvent si sentir en sécurité et ne pas craindre pour leurs vies.
131. Être favorable à la semaine de 4 jours pour diminuer le nombre de personnes sur la route matin et soir. (plutôt que d'en être hostile)
132. Lancer des campagnes et des projets de dépollution. Notamment la seine et l'Oise
133. . Sensibilisé la jeunesse a la nécessité d'entretenir un département propre.
134. Lutter contre la pollution.
135. Communiqué sur la qualité de l'air. Faire en sorte d'en améliorer la qualité.
136. supprimer/fortement limiter la viande et le poisson dans les cantines –
137. sensibiliser sur la pollution numérique –
138. optimiser les bâtiments - isolation, système de chauffage, récupérateur d'eau, etc.
139. Reforester des zones
140. Encourager plus le télétravail –
141. fabrication ou utilisation de matériaux pour favoriser la consommation de l'énergie en cas de fortes chaleurs
142. végétalisation des bâtiments
143. - plus de transport électrique
144. - des navettes électriques pour emmener les agents sur les différentes gares ferroviaires ou routières
145. - l'implantation de panneaux solaire sur les bâtiments
146. A notre petite échelle, supprimer l'éclairage automatique qui ne sert à rien, pour exemple nous avons des lieux dans nos locaux où la lumière s'allument automatiquement lors de notre passage alors qu'une grande fenêtre nous permet d'y voir parfaitement en pleine journée...
147. Aménagement du temps de travail
148. Favoriser le télétravail quand cela est possible
149. Rénovation des bâtiments
150. Changement des flottes de véhicule de service
151. Améliorer l'isolation des bâtiments pour réduire le froid en hiver et la surchauffe en été dans les espaces de travail, bureaux etc.

152. Pour Diminuer les émissions de gaz à effet de serre , il faut limiter les transports des personnes polluants et la collectivité doit en renforcer le contrôle des entreprises produisant du pétrole.
153. Favoriser le télétravail les périodes de forte chaleur et limiter au maximum, l'utilisation des climatiseurs sur certains sites
154. Meilleures isolations des bâtiments,
155. valorisation des produits bio et locaux dans les restaurations collectives,
156. tri des déchets,
157. ampoules basse consommation dans tous les services
158. bâtir des collèges nouvelles génération avec toit végétalisé, des matériaux plus résistants à la chaleur, installations de panneaux photovoltaïques ou chauffage géothermique dans tous les bâtiments de la collectivité. .
159. permettre le télétravail à 100% aux volontaires : réduction pollution de l'air et des fluides (essence, gazoil)
160. rectifier les PLU afin d'éviter les grosses concentrations urbaines.
161. Pistes cyclables,
162. réseau fluvial,
163. semaine à 4 jours,
164. isolation,
165. réutilisation des biens
166. temps dégagés du temps de travail effectif pour vider boîte mail, tri, ...
167. arrêter de faire fonctionner les centrales biomasses qui sont alimentées avec du bois (mantes la jolie)
168. améliorer l'organisation horaire par plus de souplesse... moins de bouchons = moins de pollutions pénaliser lourdement les entreprises qui polluent
169. Plus de transports en commun fiable
170. Plus de télétravail
171. Mettre des arbres ou arbustes sur les espaces de parking
172. Mettre le paquet sur le transport électrique
173. . Rénover les bâtiments consommateurs d'énergie.
174. Être plus souple avec le télétravail pour éviter les déplacements et consommation d'énergies au travail
175. Encourager le co-voiturage en développant un outil accessible sur intranet
176. S'approvisionner le plus possible en local
177. Eviter les produits à usage unique
178. Favoriser les réunions/formation en proximité

Concernant ce que devrait faire la collectivité pour diminuer les dommages que les activités présentes dans le périmètre géographique dont elle a la charge inflige à la biodiversité

1. abandonner les projets inutiles ou à faible intérêt artificialisant les sols (déviation RD154, pont d'Achères/RD30/RD190...)
2. Préservation des zones agricoles, boisées
3. arrêter le mécanisme de la compensation écologique qui permet de se dédouaner de construite en zone agricole et boisée
4. développer le réseau de transport en commun.
5. développer les pistes cyclables. je ne peux pas me rendre sur mon lieu de travail à vélo car parcours trop dangereux. (11 km) prévoir des stationnements sécurisés pour les vélos

6. Elle pourrait renoncer à la construction d'une route qui déforeste et abime considérable l'environnement où elle doit être implanté.
7. plus de plantes
8. Elargir les mesures de compensation écologiques
9. arrêter de proposer des solutions de cantine avec emballages individuels (repas à commander plein de plastiques avec usage unique) bouteille d'eau individuelle à limiter/favoriser les carafes sur les tables, ...
10. Ne pas défricher des zones naturelles pour des projets d'un autre temps
11. rien de plus que ce qu'elle fait déjà
12. Outre les nombreuses actions déjà conduites, le Département pourrait travailler à réduire l'artificialisation de ses emprises et à végétaliser par exemple l'ensemble de ses bâtiments.
13. Réconcilier la ville avec la nature.
14. Favoriser les initiatives personnels ou collectives dans nos environnements proches, espace vert proche de nos bureaux (ateliers nichoirs, ruches, moutons...)
15. Installation d'abreuvoirs et de nichoirs, les oiseaux , petits passeraux, peinent à trouver des endroits propices à leur reproduction.
16. Récupération d'eau de pluie pour les mois d'été.
17. Récupération des biodéchets.
18. Ateliers de sensibilisation des agents du CD78 aux pratiques exemplaires de protection de la biodiversité sur le lieu de travail ou chez soi, etc.
19. toits végétalisés
20. Recyclage des zones artisanales en zones d'habitation à loyers modérés
21. / interdiction des constructions de nouveaux centres commerciaux
22. / destruction des bâtiments inoccupés à la charge des promoteurs immobiliers.
23. Interdiction de la construction de piscines privées et du remplissage de celles qui existent. Encouragement à leur recyclage par les propriétaires.
24. Campagnes de sensibilisation à la limitation de l'usage de l'eau par les particuliers : des douches seulement des douches, pas plus de 5 mn, et pas tous les jours : le gant de toilette et le savons ça marche très bien et c'est meilleur pour la peau !
25. Faire attention à la consommation d'eau, au traitement des eaux usées,
26. diminuer le chauffage et la climatisation des locaux,
27. réduire l'éclairage nocturne et diurne,
28. réduire l'utilisation des engrais chimiques,
29. faire participer le public à des opérations de nettoyage urbain ou dans la nature,
30. mieux trier ses déchets, recycler ce qui peut l'être...
31. Prioriser les trames vertes, bleue et noire
32. Accompagner les agriculteurs et propriétaires forestiers dans leurs pratiques
33. Mieux aménager les espaces verts et forêts urbaines (chemins accès délimités, poubelles...)
34. par exemple demander que les composts soient gérés par les communes en faisant appels à de personnes rémunérées et des bénévoles pour suivre par exemple et encourager la sécurisation de la qualité de l'eau et de l'alimentation
35. Récupérateurs d'eau de pluie, composteurs
36. Arrêter les constructions dans des zones naturelles et détruire les habitats naturels de la faune locale
37. En la protégeant au maximum : 1. Zéro bétonisation, réhabilitation des friches industrielles
38. 2. Encourager la plantation d'arbres a. en milieu urbain partout où s'est possible b. en milieu rural autour des terrains agricoles, vignobles...pour retenir l'eau, les sols et la biodiversité locale
39. 3. Poursuivre les campagnes de sensibilisation sur la biodiversité
40. 4. Mettre en place des actions tangibles : installer des ruches pour faire venir les abeilles...

41. Végétalisation
42. entretien raisonné des espaces verts dont elle est propriétaire,
43. inciter les collectivités à la végétalisation dans les projets immobiliers à venir,
44. projet de reboisement .
45. -meilleur contrôle de l'entretien des forêts : dans les Yvelines, beaucoup de forêts mal entretenues, coupes d'arbre à la sauvage!
46. Ne plus faire de construction, ni de routes dans les espaces réserver à l'agriculture afin de permettre de préserver la bio diversité et d'éviter la "bétonisation" des sols Pour laisser des espaces ou les eaux de pluies puissent être absorbés
47. Politique de restriction de la consommation d'eau,
48. préserver les territoires et l'occupation des sols.
49. Replanter des arbres et réduire les axes routiers.
50. Davantage de pistes cyclables.
51. Limiter la tonte des Gazons.
52. Utiliser des ressources moins énergivores en eau.
53. Limiter au maximum l'arrosage, le lavage des véhicules utiliser des des eaux recyclées.
54. Préserver les espaces naturels = création de réserves et parcs naturels supplémentaires,
55. élargissement des zones naturelles existantes
56. Reboisement
57. Organiser des ramassages de déchets = nettoyage d'espaces verts
58. Communiquer / sensibiliser /former
59. être partie prenante du zéro artificialisation nette et appliquer les priorités ERC en évitant au maximum l'artificialisation.
60. Prioriser la rénovation, la transformation de lieux déjà artificialisés. La compensation est impossible.
61. Revoir les modes de transport
62. Travailler autour des éco-gestes (déchets, produits ménagers utilisés, compostage...) Développement des espaces verts sur certains sites du département...
63. limiter l'artificialisation des sols, densifier l'habitat
64. Nous pourrions mettre des plantes en voie d'extinction dans nos locaux chauffés qui mettre de garder l'espèce et de la faire se reproduire et grandir, pour pouvoir ensuite la remettre dans la nature.
65. Plus développer le solaire sur les bâtiments du Département, ainsi que la végétalisation des murs et des toitures quand cela est possible
66. Arrêté de tondre systématiquement à raz afin de permettre aux insectes de polliniser. Arrêté de bétonné , je pense aux infra structures routières , mais aussi dans les collèges et privilégier la terre au béton.
67. limiter les déchets
68. végétalisation des extérieurs
69. encourager les modes de récupérations et valorisations des eaux usées, contre le gâchis d'eau propre ;
70. limiter le transport routier, améliorer le transport collectif et ferroviaire ;
71. inciter aux mobilités douces ;
72. inciter à la rénovation énergétique des bâtiments publics et privés ;
73. encourager le réemploi dans le bâtiment ;
74. soutenir filière matériaux écologiques
75. Prévoir des plantations lors des aménagements routiers et des constructions d'infrastructures départementales.
76. Inciter à la réimplantation de haies sur les terres agricoles.

77. Organiser des actions de régulation des espèces invasives pour retrouver un équilibre de la faune.
78. Organiser des conférences, séminaires, formation, gratuits pour la population et les entrepreneurs locaux.
79. Intégrer les enjeux sur la biodiversité dans les cahiers des charges des appels d'offre, conditionner le soutien du CD 78 à des conditions environnementales.
80. Favoriser la protection des espaces verts, de la forêt, des cours d'eau. L'entretien de tout cela. Si on prend l'exemple de l'entretien des fossés, la politique est aberrante, ils sont fauchés que très rarement, et à l'issue du fauchage, les herbes ne sont pas ramassées, comme cela quand des grosses pluies orageuses se produisent tout est bouché et cela déborde partout ! Beaucoup de choses sont faites mais derrière on n'entretient pas, on laisse et après on refait
81. Relancer une vraie politique Espaces Naturels Sensibles avec acquisition de sites vulnérables, partenariat avec la Région / les communes / les réserves etc.
82. Tout d'abord il faudrait que Département ait cette volonté de diminuer des dommages que ses activités présentes dans le périmètre géographique dont elle a la charge à la biodiversité.
83. Arrêter l'utilisation de produits non naturels et dangereux.
84. Recruter des spécialistes de la protection environnemental et leurs confiés des responsabilités.
85. Favoriser les déplacements en transports en commun au sein du département (qui sont actuellement catastrophique, obligeant souvent de passer par Paris pour aller d'un coin a un autre de notre même département.)
86. Arrêter la construction de nouveaux logements dans des zones non habités, vertes, naturels. Réquisitionné plutôt des logements abandonné ou non utilisé.
87. arrêter de toujours plus construire et favoriser la rénovation
88. - végétaliser les espaces
89. - réfléchir à protéger la faune sauvage des infrastructure routieres
90. Interdire la chasse et la pêche
91. Encourager à l'utilisation de produits naturels notamment dans le cadre de l'agriculture.
92. Se rapprocher des lieux, espaces et professionnels qui pratiquent la biodiversité
93. avant chaque chantier, prendre connaissance des espaces protégés et réfléchir comment adapter ce chantier tout en préservant le territoire et la biodiversité; Cette effort de recherche pourrait etre en lien avec certains services du département, comment environnement par ex
94. Limiter au maximum les impressions papier. Cela réduirait la déforestation qui est un facteur important d'émissions de gaz à effet de serre.
95. il faut construire moins des logements et il faut planter plus arbres
96. Végétaliser les bâtiments, "reverdir" les espaces extérieurs
97. préserver les forêts de notre département. Ne pas déboiser des hectares entiers pour construire des routes,
98. recréer des lieux de biodiversité et les sécuriser
99. Ne plus construire sur les espaces en friches;
100. Mettre le paquet sur les énergies vertes à tous les niveaux
101. Fauchage tardif
102. Eviter de construire sur des zones vierges et cibler un patrimoine bâti déjà existant.
103. Optimiser l'espace dans les services.
104. Optimiser les ressources qu'elle possède déjà (mobilier lors du changement de bâtiment...)

Concernant ce que devrait faire la collectivité pour diminuer les émissions de polluants dues aux activités présentes dans le périmètre géographique dont elle a la charge

1. Conditionner le soutien public aux entreprises à des normes strictes,
2. Développer le soutien à la rénovation thermique des bâtiments départementaux, municipaux et des particuliers (notamment via le CAUE).
3. Faire un bilan de nos lieux de travail, attention aux procédés de purification de l'air souvent défectueux, Revoir les sols (moquette inadaptée).
4. Penser une restauration vertueuse pour les employés,
5. introduire des ventes sur les sites du département de produits de proximité (AMAP ?)
6. limiter la vitesse à 30 km heure dans les villes.
7. Bus électrique et développer les moyens de transports moins polluants
8. voir shifter, il y a toutes les infos nécessaires
9. baisser l'utilisation des produits chimiques dans tous les secteurs
10. Passez à l'électrique et équiper le maximum de bâtiment comme couvrir les parkings de panneaux solaires.
11. Je suggère d'analyser tout ce qui peut avoir un impact nocif sur la santé de l'agent. Par exemple : nous savons à présent que l'air intérieur est plus pollué que l'air extérieur. Les personnes sont peu sensibilisées à cela. La ventilation naturelle des bureaux en ouvrant les fenêtres au moins 30 minutes par jour, été comme hiver, est un moyen simple de renouveler l'air, chasser les bactéries et autres polluants qui tournent en boucle dans le bureau via le système de chauffage et de climatisation. En hiver, l'air intérieur des bureaux et plus particulièrement des salles de réunion utilisées intensivement est souvent irrespirable. Importance de la ventilation et du renouvellement de l'air intérieur. Une interrogation : la qualité de l'eau du robinet est-elle analysée régulièrement sur les différents sites ? (Alpha...)
12. chercher en priorité des prestataires dans son environnement proche
13. transports en commun gratuits et pistes cyclables
14. isolation des locaux publics,
15. développement des transports alternatifs,
16. limitation des nouvelles constructions et recyclage des anciennes,
17. économies d'eau
18. diminuer le chauffage, la climatisation, l'éclairage,
19. bien trier des déchets et recycler tout ce qui peut l'être,
20. revoir les matériaux de construction utilisés,
21. ne pas imperméabiliser les surfaces,
22. développer les énergies renouvelables, notamment la géothermie et le solaire,
23. diminuer sa consommation en général...
24. veiller à la diminution de la pollution et réfléchir à des moyens de la diminuer et informer la population avec des ateliers dans les écoles, entreprises
25. Panneaux solaires
26. Encourager la rénovation énergétique du logement social et privé .
27. Beaucoup d'établissements scolaires sont des passoires thermiques dont la rénovation revient aux collectivités territoriales, cela devrait être une priorité.
28. Améliorer la performance énergétique des locaux de professionnelles.
29. Faire la chasse aux passoires thermiques publiques et privées. obliger les propriétaires à faire les travaux nécessaires (encourager par des aides et contraindre par des amendes si nécessaires).
30. 1. Moderniser les sources d'énergie et de chauffage de ses bâtiments publics et de de ses agents

31. 2. Planter des arbres à un rythme croissant
32. 3. Favoriser la plantation d'arbres fruitiers, de légumes et autres aromates dans les espaces publics dédiés = en libre-service
33. 3. Préserver les espaces naturels sensibles
34. déjà veiller à l'entretien des filtres des VMC ou clim dans les locaux (mauvais fonctionnement, donc plus de dépenses énergétiques, plus de pollution et nuisance pour la santé des agents)
35. ameloirer les habitats, organiser de nombreuses sensibilisations
36. Réflexion sur la durabilité des matériaux.
37. aide a la mobilité douce,
38. subvention maintenue pour l'isolation des logements
39. -la collectivité devrait encourager au maintien de zones vertes dans les villes : trop de construction!! trop de béton!! pas assez de verdure, pas assez d'espaces pour les enfants, pour les familles, pour permettre aux gens de se rencontrer.
40. -la sncf abat des arbres sur le bord des voies ferrées, cela leur évite d'entretenir régulièrement les arbres par élagage simple. cet abattage qui se fait environs tous les 3 ans est un vrai massacre! pas de respect des oiseaux et insectes qui y vivent. c'est une ressource naturelle en moins en oxygène et c'est une pollution visuelle et sonore en plus pour les résidents au bord des voies ferrées. D'autres pays en Europe ont interdit cette pratique, préférant un entretien régulier.
41. imposer aux entreprises de laisser un accès tout au long de la seine et y créer des chemins et piste cyclable, afin de faciliter les déplacements non polluants et que cela se fasse en toute sécurité
42. communiquer , inciter, éduquer via des campagnes de sensibilisation.
43. Les transports électriques ainsi que les véhicules.
44. D'installer plus de parcs dans les villes.
45. animations pour les agents mais aussi auprès des usagers pour une sensibilisation à ces sujets mais aussi les solutions à apporter pour chacun et collectivement
46. Utiliser des ressources comme le chauffage urbain (incinération des déchets).
47. Développer la géothermie.
48. Installer des puits de captage de CO2
49. Créer de nouveaux espaces verts
50. les véhicules de direction ne doivent pas être des SUV mais des véhicules innovants soutenant les starts up de velo-voiture, etc.
51. déconseiller le chauffage au bois
52. Travailler sur les modes de transport.
53. Revoir les modes de chauffage
54. Installer des purificateurs d'air sur des sites dont l'environnement est pollué
55. Réduire ses déchets et ses modes de consommation
56. Favoriser une activité sportive ou de bien-être
57. privilégier les énergies non polluantes (électricité nucléaire ou solaire, éolienne,)
58. . Transports e commun (train et tramway dès que possible).
59. Limiter la consommation de produits polluants
60. semaine de 4 jours
61. télétravail
62. Investir plus intelligemment dans des matériaux écologiques.
63. Communiquer à la population, par exemple par le biais des collégiens pour le CD78 pour sensibiliser plus et prévenir. Plus un acte est acquis dès le plus jeune âge plus y'a de chances qu'il devienne un réflexe.
64. Soutenir le transport fluvial sur la Seine pour diminuer le transport routier
65. . Aider à l'amélioration énergétique de l'habitat collectif et individuel.

66. Le département pourrait privilégier, inciter, les agriculteurs à la polyculture,
67. Soutenir les agriculteurs dans leurs projets de transition écologique
68. Organiser des conférences, séminaires, formation, gratuits pour la population et les entrepreneurs locaux.
69. Développer le principe d'expos mobiles (à l'instar de celle sur la biodiversité)
70. Intégrer les enjeux sur la pollution dans les cahiers des charges des appels d'offre
71. Conditionner le soutien du CD 78 à des conditions environnementales.
72. Améliorer les transports en commun pour encourager à moins utiliser sa voiture (prix et qualité).
73. Reforester
74. - Sensibilisation des effets de la pollution- Lien avec le corps médical sur les risques et conduite à tenir
75. Ventiler, aérer régulièrement les lieux de travail pour limiter la concentration de l'ensemble des polluants dans l'air ambiant.
76. les usines qui produisent des matériaux doivent diminuer leurs productions par 2 pour que le territoire puisse avoir une qualité de l'air pure
77. Réduire les déplacements en voiture
78. favoriser le TLT
79. ne plus subventionner les entreprises qui sont polluantes et ne respectent pas les normes
80. Mettre le paquet sur les énergies vertes
81. Informer dans la presse communale et départementale des risques encourus

Concernant ce que devrait faire la collectivité pour diminuer la consommation de matériaux et d'eau des activités présentes dans le périmètre géographique dont elle a la charge

1. Limiter le recours aux outils technologiques/informatiques (privilégier la réparation, le recyclage des appareils),
2. Concevoir l'aménagement du territoire par l'hydrologie régénérative
3. Favoriser sur le territoire par une politique volontariste la plantation des haies (DRIE, chambre d'agriculture, département).
4. Promouvoir les produits agricoles de proximité.
5. Avoir une politique volontariste pour la restauration scolaire (remise en place des cuisines centrales créatrices d'emplois de proximité)
6. En développant davantage les zones d'eau
7. récupérateur d'eau de pluie
8. Peut-être alerter plus souvent ou plus régulièrement les habitants et les entreprises à consommer moins.
9. plus de Télétravail et de visioconférence
10. suivi de la consommation en général afin de faire diminuer d'année en année
11. Il peut y avoir des fuites dans les locaux qui, même quand elles sont signalées, ne sont réparées que plusieurs jours voire plusieurs semaines après (bâtiments vieillissants, faible entretien des canalisations...).
12. Trouver un moyen d'éviter déjà les déchetteries sauvages qui devient un véritable fléau en région parisienne et réduit le transfert d'une partie des matières premières dans les filières de recyclage.
13. Faciliter le compostage et la transmission du compost.
14. Obliger les nouvelles constructions de pavillons d'avoir des récupérateurs d'eau de pluie comme en Belgique...
15. Pour moi, la plus grande aberration c'est la climatisation en été qui contribue largement au réchauffement climatique. La climatisation conduit par ailleurs souvent à des problèmes ORL en soufflant trop de froid quand il fait chaud. Proposition : programmation de la clim bloquée sur un

niveau à faible impact pour la santé et acceptable pour le plus grand nombre et aussi moins consommatrice d'énergie.

16. bassines d'eau
17. adapter la végétation
18. diminuer le goudronnage des villes
19. Restreindre le débit/la pression de l'eau de ville pour en limiter la consommation inutile
20. , diminuer/éliminer les engrais et pesticides chimiques,
21. mieux traiter les eaux usées pour éventuellement les réutiliser,
22. surveiller efficacement les fuites du réseau,
23. limiter les arrosages des cultures ou mettre en place des gouttes à gouttes,
24. recycler les matériaux de construction et utiliser moins de béton/sable/acier dans les constructions;
25. concernant l'automobile continuer à produire en France et chercher d'autres combustible que l'électricité qui ne semble pas l'avenir pour circuler et avoir une autonomie de production
26. Allègement des serveurs par le nettoyage des réseaux
27. Promouvoir une gestion de l'eau plus responsable, ne pas contraindre uniquement les particuliers mais toutes les activités grande consommatrices. Agricultures, industriel, loisirs et sportives (golf).
28. Améliorer le recyclage des eaux usées et d'eau de pluies. Lors des granges averses, l'eau de pluie devrait être récupérée et stockée pour être redistribuées aux agriculteurs plutôt de l'envoyer dans les égouts.
29. Appeler à une plus grande responsabilisation individuelle et collective dans la gestion de l'eau (prévention)
30. Evaluer les activités polluantes qui, au-delà des taxes rétribuées, devraient être limitées légalement (décourager)
31. Encourager l'économie, le cercle vertueux de la vie qui réintroduit le respect du vivant au cœur de toute activité industrielle et économique, avec critères de sélection ancrés dans les appels d'offre (inciter)
32. Récolte eaux de pluie pour arrosage espaces verts, paillage tous ce qui évite évaporation,
33. Récupération des eaux de pluies et autres systèmes
34. utilisation de panneaux photovoltaïques, pompes à chaleur géothermique
35. investir et installer des récupérateurs d'eau, afin de pouvoir assurer une grande partie de l'utilisation pour l'arrosage et l'eau des sanitaires utiliser par les agents du département
36. Intégrer des normes dans les marchés
37. dans les batiments de la collectivité, équiper systématiquement de systèmes permettant d'économiser l'eau (chasse d'eau, mitigeur),
38. systématiquement suspendre l'arrosage des pelouses.
39. états des lieux des bâtiments sur leur consommation
40. Favoriser le recyclage Favoriser les récupérateurs d'eaux de pluie
41. un récupérateur d'eau pour le potager
42. Dans les zones densément habitées : réseau d'eau propre mais non potable pour les activités qui ne nécessitent pas d'eau potable (comme à Paris); récupération d'eaux de pluie
43. Il faudrait arrêter la fabrication de voiture électrique dont les batteries n'ont pas d'autonomie, et dont les pièces utilisées sont trop nocives pour l'environnement. De plus on ne sait pas recycler ses matériaux.
44. Peut être stocker de l'eau de pluies , quelle pourrais utiliser pour d'autre action lorsque le manque d'eau de fait sentir
45. Sensibilité les agents
46. récupérateur d'eau

47. Cibler des espèces végétales moins consommatrices en eau lors de la végétalisation des aménagements publics.
48. Planter des arbres qui limitent l'évaporation et l'assèchement des sols.
49. Intégrer les enjeux sur l'épuisement des ressources dans les cahiers des charges des appels d'offre .
50. Les eaux de pluies devraient être en partie récupérer pour alimenter par exemple les chasses d'eau des bâtiments, quand la collectivité construit ou qu'elle rénove des bâtiments cela devrait être étudié systématiquement, utiliser de l'eau potable pour les toilettes est une hérésie.
51. lutter contre les fuites d'eau sur les réseaux de canalisations d'eau potable, là aussi le peu d'entretien fait pendant des décennies nous amène à situation anormale et qui aujourd'hui coute très cher à remettre en état.
52. Matériel informatique reconditionné,
53. compostage etc.
54. En installant des récupérateurs d'eau de pluie pour arrosages de plantes (il pleut en plus beaucoup dans notre région).
55. En installant des dispositifs pour réduire les débits des robinets (vaporisateurs d'eau plutôt que de gros débits d'eau).
56. Faire appel à des usines et entreprises éco responsable
Fournir une source ou les agents peuvent s'hydrater - Favoriser les espaces
57. Investir dans du matériel économe : robinets à détection automatique.
58. Utiliser un récupérateur d'eau de pluie.
59. la collectivité doit consommer l'eau quand il est nécessaire et de moins gaspillé par exemple : en arrosant les plantes pendant l'hiver
60. Récupérer les eaux pluviales et les utiliser pour le fonctionnement des sanitaires ou l'arrosage des espaces verts,
61. envisager des modes de chauffage écologiques lors de la construction de nouvelles structures (géothermie, géothermie...) et l'utilisation de matériaux à faible impact sur l'environnement
62. arrêter de financer des constructions de bâtiment
63. vérifier ses installations et entretiens
64. Avoir une meilleure gestion des terrains de foot afin de réduire le nombre de ceux ci.
65. collecteurs d'eau mise en place systématiquement PLU PLUI, ENTREPRISES, aides à l'achat
66. Sensibiliser davantage les agents
67. En informant la population sur la consommation d'eaux du co seul départemental.

Concernant les sujets sur lesquels une formation est souhaitée pour pouvoir participer à la transformation écologique

1. Formation généraliste sur l'articulation entre enjeux sociaux et environnementaux
2. piste pour la formation: Comment concilier travail social et écologie?
3. comment être acteur du changement ?
4. Je souhaiterai pouvoir être formée sur les enjeux et sur les leviers sur lesquels agir en termes d'environnement
5. Formation sur la thématique de l'eau
6. Comment diminuer l'impact écologique à notre échelle sur nos postes de travail
7. Sur des sujets de RSE pour pouvoir réfléchir au changement d'habitudes et de pratiques au quotidien des agents pour agir contre le réchauffement climatique
8. diversité biologique diminution de la consommation énergétique et des émissions de CO2

9. Des informations sont parfois proposées mais on a le sentiment que lorsque le sujet n'est plus d'actualité au sein de la collectivité, la mise en place de solutions n'est pas suivie.
10. Aucun. Comme beaucoup l'information tue l'information. Il vaut mieux faciliter l'accès volontaire à des formations sur ces questions que l'imposer.
11. Le lien entre santé et environnement et démarches de prévention. En effet, je constate autour de moi l'explosion de la maladie du cancer qui touche de plus en plus de personnes jeunes et en bonne santé. La plupart des professions médicales accusent les facteurs environnementaux, soit les polluants que l'on retrouve dans l'air, dans l'eau, l'alimentation, les matériaux et produits auxquels nous sommes exposés ou que nous utilisons fréquemment. J'aimerais pouvoir identifier ces polluants et être en mesure de sensibiliser mon entourage à y être moins exposés et donc préserver leur santé. L'explosion de cette maladie est un vrai fléau. Pour donner une idée rien que sur le lieu du travail, sur une équipe de 8 personnes au bureau, 3 ont souffert du cancer. Est-ce un phénomène isolé ou pas ?
12. le plus possible tendre vers le zéro papier
13. Sujet quelconque concernant la protection de l'environnement, les énergies renouvelables, le recyclage des matériaux, les solutions alternatives, les objectifs et les moyens pour améliorer la protection de l'environnement
14. formation sur les enjeux écologique à travers notre activité et les gestes d'économies d'énergie
15. biodiversité
16. Agriculture et permaculture, gestion des espaces verts, et les mobilités douces
17. Formation sur la compréhension des enjeux écologiques qui vont transformer toute la société et notamment l'entreprise : changement climatique, effondrement de la biodiversité, pollutions...
18. Les enjeux dans le cadre de la politique des achats pour favoriser des entreprises de l'économie sociale et solidaires et de proximité, à la mise en place et au suivi des délégations de service public pour la gestion des équipements public et collectifs, ou encore ceux des services techniques pour intégrer la question environnementale dans les travaux de la collectivité.
19. recyclage, gestions des gestes civiques
20. Recyclage et optimisation
21. Formation sur les pratiques contribuant à la transformation énergétique
22. formation avec le partenaire SLIME qui intervient auprès des usagers pour connaître les gestes quotidiens à mettre en place dans vie professionnelle et personnelle
23. l'éco conduite
24. sur tous les sujets et les projets
25. le stockage des données informatiques
26. sur la conduite de véhicule.
27. Les sujets sur lesquels nous pouvons avoir une action tel que limiter notre consommation de produits polluants, limiter notre consommation inutiles (eau et Energie).
28. Les gestes au quotidien au travail et même dans nos vies privées. L'utilisation à outrance de la climatisation ou du chauffage, fenêtres ouvertes par exemple.
29. Sensibilisation aux enjeux écologiques du territoire.
30. Information sur les dispositifs d'aide pour l'habitat individuel.
31. Formation généraliste des enjeux environnementaux, de leur interaction et de leur articulation avec les enjeux sociaux.
32. Tout m'intéresse
33. Présentation de ce qui est déjà fait et pas forcément visible information sur la volonté de la direction d'évoluer sur ces sujets
34. Je pense que toute formation pourrait être utile et servir la cause environnementale.

35. J'aimerais être formé au 0 déchets, avoir les vraies infos sur comment sont traités les déchets au sein du département. Il faudrait aussi et surtout former et sensibiliser les dirigeants du département pour que le sujet soit traité avec l'importance qu'il mérite.
36. la pollution numérique
37. - comment intégrer les questions environnementales à l'accompagnement social
38. Sensibilisation en écologie: qu'est-ce que l'écologie? Ses effets?
39. Le sujet de formation que je souhaiterais : les enjeux écologiques sur un plan général.
40. biodiversité
41. le numérique impacte la transformation écologique et je suis sûre qu'il y a de nouvelles habitudes à prendre pour limiter l'impact et je pense qu'il existe des solutions simples
42. Budget
43. tous sujets
44. Sur tous les sujets, je souhaite en connaître un maximum
45. Ma motivation personnelle
46. Les dépenses de fluides
47. Biodiversité,
48. réchauffement climatique

Les opérations de greenwashing de l'entreprise relevées par les salariés

Note : *De très nombreuses personnes n'ont pas répondu à cette question, près de 70 personnes ont répondu par la négative et un peu plus de 70 ont répondu par l'affirmative en donnant des exemples.*

Cette question figure dans le dispositif national Radar Travail Environnement, c'est pourquoi elle était intégrée à notre consultation, cependant nous ne l'utiliserons pas dans la phase de restitution, préférant mettre en avant les propositions et voies d'améliorations plutôt qu'un regard critique.

Les retours du personnel mesurés sur cette question, nous confortent dans cette approche.

C'est sur la base de cette consultation et de ces 760 propositions que nous avons déterminé les propositions phares que nous portons prioritairement auprès de la collectivité. Certaines qui ne sont pas retenues dans l'immédiat, pourront l'être ultérieurement...

Nous remercions l'ensemble du personnel qui a contribué à cette étape, et donné ainsi du poids et de la matière pour agir sur la transformation environnementale de notre collectivité.



ANNEXE 2

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ONU)

Les Objectifs de Développement durable (ODD) ont été adoptés par les Nations Unies en 2015. Ils sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité d'ici à 2030. Ils constituent l'Agenda 2030. L'agenda 2030 associe à chaque objectif des cibles à atteindre à l'horizon 2030, voici la liste des dix-sept objectifs mondiaux qui doivent être déclinés au niveau départemental et sont intégrés au rapport d'activité et de développement durable.



Réduire la vulnérabilité des plus pauvres contre les chocs économiques, sociaux et environnementaux.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable.



Assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.



Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.



Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges.



Mettre en place une infrastructure fiable et accessible, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.



Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.



Assurer l'égalité des chances, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique.



Réaliser l'égalité du genre et autonomiser toutes les femmes et les filles.



Faire en sorte que les villes et les établissements soient ouverts à tous, sûrs, résilients, sobres et préservent leur patrimoine culturel et naturel.



Assurer une gestion durable des ressources en eau.



Établir des modes de consommation et de production locaux et préservant les ressources naturelles.



Prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines.



Garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce.



Lutter contre toutes les formes de violence dont sont victimes les enfants et mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.



Renforcer les partenariats multipartites permettant de mobiliser et de partager des savoirs, des connaissances spécialisées, des technologies et des ressources financières, afin d'atteindre les objectifs de développement durable

Ces 17 Objectifs de Développement Durable ainsi adoptés, sont autant de leviers pour gagner en progrès social et transition environnementale dans notre collectivité, notre territoire, en France, dans le monde... Considérant d'où l'on part, ils paraissent ambitieux, ils sont surtout essentiels et dans l'intérêt de toutes et de tous. Plus d'informations sur : [17 Objectifs de développement durable - L'Agenda 2030 en France](#)





Edito : Dans cette Feuille de Chou vous retrouverez des informations transverses concernant tout le personnel (Précarité de l'emploi, Santé au travail, impact des jeux Olympiques et paralympiques etc.) et des informations sur l'actualité des services (réorganisations à la DRH, au SDAFY etc.). Nous avons plus particulièrement développé dans cette Feuille de Chou 2 thématiques correspondant à des initiatives que nous organisons :

- L'environnement avec un [questionnaire](#) à renseigner en ligne qui nous permettra de finaliser un état des lieux de notre collectivité, étape essentielle préalable à porter collectivement des propositions d'améliorations et à poursuivre avec vous nos démarches sur ces enjeux,
- La politique sociale et enfance avec en perspective des Assises du Travail Social que nous organisons pour le 5 novembre. Nous lançons les inscriptions sur notre mail cgt@yvelines.fr

... Bonne lecture à toutes et à tous !



SOMMAIRE :

- p. 2 - 4 : Environnement : Démarche CGT
- p. 4 : Environnement : Consultation en ligne
- p. 5 - 6 : Jeux Olympiques et paralympiques : Quels impacts et organisation du travail ?
- p. 6 : Précarité au CD 78 : Etat des lieux
- p. 7 : Proposition : Pour un plan de déprécarisation
- p. 8 : Santé au travail : RPS Késaco ?
- p. 9 : Réorganisation DRH
- p. 9 : Agents sur Alpha & Mignot : Arrêt des projets de déménagements à Mermoz
- p. 10 : Aide Sociale à l'Enfance : En souffrance...
- p. 11 : SDAFY : Mobilisation des professionnels...
- p. 11 - 12 : Assistants Familiaux : *Interview d'une professionnelle...*
- p. 13 : Assises du Travail Social
- p. 13 - 14 : La CGT auprès de vous

Environnement : Démarche CGT

Depuis des années la CGT, dont votre syndicat au Conseil départemental, est investie sur ces questions environnementales.
Nous vous présentons ici synthétiquement notre démarche globale...

Ces enjeux environnementaux et leurs impacts, que nous le voulions ou non, nous concernent toutes et tous.

- **Nous abordons ces enjeux de la manière la plus large et la plus ouverte possible en cherchant à fédérer une démarche collective** et partagée, à tous niveaux, des agents de terrain aux directions.



Réchauffement climatique, effondrement de la biodiversité, épuisement des ressources naturelles, accumulation des pollutions... les sujets sont nombreux et interconnectés.

- **Nous abordons les enjeux environnementaux dans leur ensemble.**

Les impacts, les enjeux, les alternatives à développer dépassent largement les portes de notre collectivité. Il est nécessaire de s'emparer de ces questions dans leur globalité en alliant approche macro et locale.

- **La CGT agit à la fois localement et en dépassant les logiques d'entreprise et de territoires.**
- A titre d'exemples récents, la CGT organise et/ou participe à de nombreuses initiatives : Forum de l'académie du climat le 18.04.2024 à Paris ; Forum Débat le 27.04 aux Mureaux « [Filière automobile et environnement, quel avenir ?](#) » ; lancement d'un [plan d'actions syndicales pour l'industrie et l'environnement](#) le 28 mai à Montreuil... et bien d'autres...

Les enjeux environnementaux ne sont pas des sujets dissociés du reste mais en interaction permanente. Ils sont liés au mode d'organisation et interrogent le sens du travail. Ils mettent en exergue les inégalités sociales. Ils interrogent nos pratiques, nos systèmes de production, nos consommations, nos moyens de subsistance et de vie (mobilité, logement, consommation, ressources...).

Au Conseil départemental, nous étudions chaque dossier soumis au Comité Social Territorial sous l'aune de cette lecture combinant enjeux sociaux ET environnementaux. Nous pouvons intervenir à ce titre sur des sujets comme le télétravail, le plan de formation, la déprécarisation du personnel, le temps de travail, la restauration, les outils de travail, le plan de mobilité du personnel, la proximité des services au public etc...

- **La CGT articule en permanence enjeux sociaux et enjeux environnementaux.**

L'urgence environnementale se traduit trop peu en actes et décisions volontaristes car elle se confronte à de nombreux freins :

- liés au système capitaliste et à ses excès, au productivisme et à la consommation de masse,
- liés à la percussion entre le temps long (très long) environnemental et le temps court des décideurs politiques et économiques (durée de mandats électoraux, rapidité des marchés dans un système concurrentiel),
- liés à des enjeux de pouvoirs et d'inégalités sociales extrêmes les décideurs étant les plus pollueurs,
- liés aux dénis des limites de la planète...

→ **Nous voulons repérer les freins au progrès social et environnemental pour les dépasser.**

→ **Nous considérons indispensable qu'une prise de conscience collective se traduise par une démarche commune auprès des décideurs pour les embarquer dans un processus de changement profond.**

Fréquemment, les questions environnementales sont ramenées à une approche et une démarche individuelle (trier ses déchets, limiter ses transports, diminuer sa consommation de viande, ne pas gaspiller l'eau, etc. etc.). Si l'approche individuelle n'est pas à écarter, elle ne concerne dans tous les cas qu'une part minime des efforts à faire dans une crise systémique. Ainsi, l'impact réel des gestes individuels ne représentent que 20 % de ce qu'il faudrait pour diminuer l'empreinte carbone conformément aux accords de Paris (cf. [Faire sa part ? \(carbone4.com\)](#))

→ **La CGT adopte une démarche positive, non-culpabilisatrice, et privilégie l'approche collective pour porter un projet global de transformation sociale.**



Illustration [Allan BARTE](#), auteur de bandes dessinées

De plus en plus d'études et analyses permettent d'éclairer l'urgence environnementale et leurs articulations avec les enjeux sociaux (rapports du GIEC, de l'IPBES, du CESE etc...). Un savoir et des pistes alternatives émergent, des zones d'ombres demeurent, les scénarii d'évolution sont diverses...

→ **La CGT aborde ses questions avec détermination et volonté mais également avec humilité.**

→ **Nous sommes un outil d'organisation des agents face à ces questions, un acteur parmi de nombreux autres, en particulier les réseaux associatifs avec lesquels nous tissons des coopérations.**

Une collectivité territoriale comme la nôtre a des compétences environnementales directes (direction environnement, Seine Yvelines Environnement), mais quel que soit sa direction de rattachement toute activité à un impact environnemental.

→ **Toutes et tous concernés, nous pouvons aussi être toutes et tous acteurs de changement.**

Changer le travail est un levier déterminant pour répondre à l'urgence climatique. Les agents sont les experts de leur métiers, de leurs pratiques, ils sont les principaux acteurs et connaisseurs des voies d'améliorations possibles dans leur mission. C'est une dynamique collective où chacun.e prend sa part qui peut amener à une transformation globale et durable.

→ **La CGT s'appuie en premier lieu sur les salariés et les agents pour concevoir et élaborer des propositions d'améliorations, puis définir comment obtenir leur mise en œuvre.**

Chacun est expert de ses missions, chacun peut être force de proposition, chacun peut être acteur.



Il est nécessaire d'explorer ensemble des voies d'améliorations de nos conditions de vie et de travail, exemples : soutien à l'amélioration de l'habitat, à la lutte contre les déperditions énergétiques, encouragement des agents aux mobilités douces, télétravail, aménagement du temps de travail sur 4 jours...

➔ **La CGT élabore, avec le personnel, des propositions d'améliorations des conditions de travail et de vie en lien avec les enjeux environnementaux et sociaux.**

Il est nécessaire d'engager une dynamique collective pour peser dans les décisions de l'administration et des directions. Un outil CGT existe, le dispositif « [Radar travail et environnement](#) », il permet d'agir concrètement au sein de sa collectivité mais également de donner une dimension nationale à cette dynamique. Cet outil a été coconstruit avec

l'association [Pour un réveil écologique](#), un collectif d'étudiants et de jeunes diplômés.

➔ **Nous nous saisissons de ce processus « Radar Travail Environnemental » notamment par un état des lieux et une consultation du personnel avec cet outil.**

Enjeux durables = démarche durable... Cela fait des années que nous sommes engagés et agissons pour répondre à l'urgence sociale et environnementale. Nous donnons une nouvelle impulsion à cette démarche notamment par la phase de consultation du personnel, une étape parmi d'autres à venir, et nous l'espérons, à construire ensemble...

➔ **Nous poursuivrons notre démarche au long cours par d'autres supports et outils (restitution d'un état des lieux de notre collectivité, conférence, réunions thématiques, consultations etc.).**

Nous invitons le plus grand nombre d'agents à prendre quelques minutes de leur temps pour renseigner le questionnaire en ligne : [L'écologie dans votre travail, CD 78](#)

Environnement : Consultation en ligne

Pour agir efficacement, l'implication du plus grand nombre est essentiel.

Nous souhaitons maintenant recueillir votre ressenti et vos propositions à l'aide d'un [questionnaire](#).

En effet, par votre expertise professionnelle, vous êtes les mieux placés pour savoir ce qu'il faudrait faire pour limiter l'impact environnemental de notre collectivité.

Les réponses sont totalement confidentielles.

Quelles que soient vos missions et votre fonction, votre avis compte.

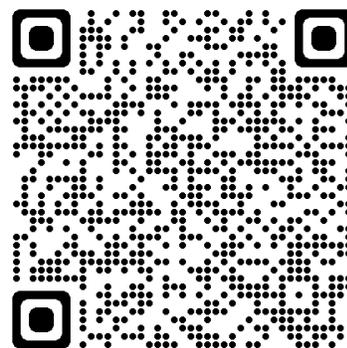
Que vous ayez, peu, pas ou plein de propositions, votre avis sera utile.

En répondant au questionnaire, vous donnez du poids à cette consultation, vous montrez l'importance que la collectivité se saisisse pleinement de cet enjeu qui nous concerne toutes et tous.

Votre contribution est essentielle pour être entendu par notre employeur



[Je réponds à la consultation en ligne](#)



ANNEXE 4

Se syndiquer... Et pourquoi pas ?

*Se poser la question, c'est bien...
Franchir le pas, c'est mieux !*



La CGT est un syndicat Solidaire,
Démocratique, Constructif et Offensif !

*Condition de travail, Organisation, Reconnaissance, Sens du travail,
Précarité, Salaire, Temps de travail, Déroulement de carrière, Moyens
humains et matériels, Service public, Retraite, Environnement...*

*Nos préoccupations individuelles et collectives sont nombreuses...
Nos propositions aussi !*

Ensemble, nous sommes plus efficaces,
Alors... n'hésitez plus, rejoignez la CGT !

*Qu'est-ce que cela peut changer pour moi ?
Mon avis sera-t-il pris en compte ?
Quels seront mes droits ?
A quoi s'engage-t-on ? Aurais-je le temps ?*

*Peut-être vous êtes-vous déjà posé ces
questions ou bien d'autres...*



La CGT agit sur **des principes démocratiques** garantissant que l'opinion de chacun soit respectée et prise en compte.

Adhérer à la CGT c'est **rejoindre une force organisée et lui donner plus de poids.**

Être syndiqué, c'est **avoir des droits :**

- Se former,
- S'informer,
- S'exprimer,
- Débattre,
- Être pris en compte,
- Participer aux décisions,
- Rompre l'isolement,
- Agir...

Bulletin d'Adhésion

NOM :

PRENOM :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

Grade et Fonction :

Direction ou Établissement :

Catégorie (A, B ou C) :

Statut (titulaire, contractuel, vacataire, apprenti, assistant familial...) :

Coordonnées personnelles :

Adresse :

Tel :

Mail :

Coordonnées professionnelles :

Adresse du service ou de l'établissement :

N° téléphone :

Mail :

Montant de la Cotisation : La CGT a fixé son montant à 1 % du traitement indiciaire brut mensuel.

Ce montant est indicatif, vous pouvez verser une autre somme en fonction de vos moyens.

La cotisation ouvre droit à un crédit d'impôts de 66% (*ainsi, une cotisation de 9 € revient à 3 € par mois*).

Dans la pratique, le montant moyen des cotisations versées à la CGT du CD 78 s'élève à :

- 9 € par mois pour les syndiqués de catégorie C,
- 13 € par mois pour les syndiqués de catégorie B,
- 17 € par mois pour les syndiqués de catégorie A.

Formation Accueil :

Nous organisons une « *Formation Accueil* » d'une journée pour les nouveaux syndiqués (6 à 8 participants par formation). Elle permet d'échanger et de présenter le syndicat CGT. Y participer est un droit sur le temps de travail. Si cela vous intéresse, nous vous informerons des dates, modalités...

Vous souhaitez participer à la journée de formation accueil :

Oui

Non

Ne sais pas

Bienvenue parmi nous, et à Bientôt !



*Ensemble, construisons
un monde solidaire, juste et durable !*



Syndicat CGT du Conseil Départemental des Yvelines et ses Établissements Publics

Mail : cgt@yvelines.fr

Tel : 06.71.78.55.10.

Site internet : <http://cd78.reference-syndicale.fr/>